



UNION INTERPARLEMENTAIRE
122^{ème} Assemblée et réunions connexes
Bangkok (Thaïlande), 27 mars - 1^{er} avril 2010



Comité exécutif
Point 6
Conseil directeur
Point 10

EX/257/6a)-R.1
CL/186/10-R.1
15 février 2010

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2009

Rapport financier et Etats financiers vérifiés

Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction.....	1
Recettes en 2009.....	2
Dépenses en 2009.....	4
Analyse des dépenses par Division.....	4
Analyse des dépenses par objet de dépense.....	7
Analyse des dépenses en fonction du genre.....	7
Dépenses d'équipement.....	8
Caisses des pensions du personnel.....	8
Recommandations.....	9
Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers.....	9
Avis du Vérificateur extérieur des comptes.....	10
Etat de la situation financière.....	11
Etat des résultats financiers.....	12
Etat des flux de trésorerie.....	13
Notes explicatives des états financiers.....	13
Annexe 1- Dépenses par programme et catégorie de dépenses.....	21
Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2009.....	22

Introduction

Les effets de la crise financière qui s'est déclarée en 2008 ont continué à secouer l'économie mondiale en 2009. La volatilité des marchés financiers s'est répercutée sur l'ensemble des opérations de l'UIP, ce qui s'est traduit par une économie imprévue sur ses dépenses en dollars E.-U. en raison de la bonne tenue du franc suisse, mais aussi par la dépréciation de ses avoirs libellés en dollars E.-U. et en euros et par d'autres écarts de taux de change. Au cours de l'exercice, les recettes ont été supérieures de CHF 512 439 aux dépenses de fonctionnement. Toutefois, après constitution d'une provision pour pertes actuarielles au titre de la Caisse de prévoyance résiduelle, le Fonds de roulement a été amputé de CHF 145 561 après l'avoir été de CHF 713 852 en 2008. La différence est due au fait que la perte actuarielle de la Caisse de prévoyance résiduelle a été beaucoup moins forte en 2009. Le Fonds de roulement se situe à présent à 54 pour cent du niveau cible envisagé par le Comité exécutif.

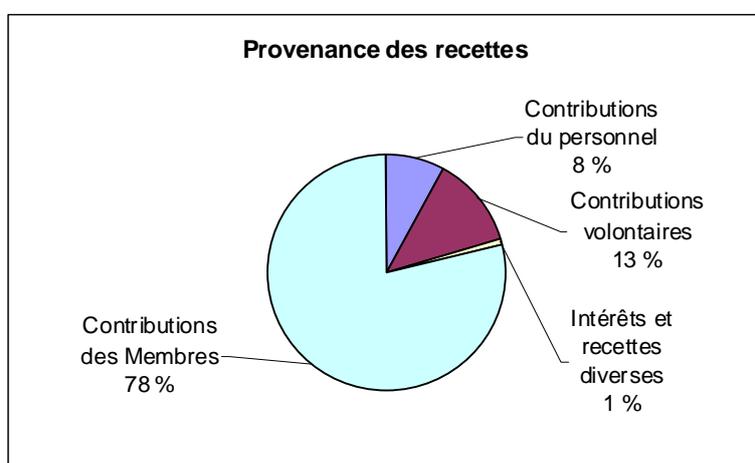
On trouvera dans les pages suivantes des explications détaillées sur les recettes et les dépenses de l'UIP en 2009, en particulier lorsqu'elles s'écartent du budget.

Tableau 1 - Recettes et dépenses de 2009 par rapport au budget (en CHF)

Poste	Budget révisé	Effectives	%	Dépassement/ Sous- utilisation
Recettes				
1 Contributions des Parlements membres	11 756 000	11 856 735	101 %	100 735
2 Contributions du personnel	1 205 100	1 222 306	101 %	17 206
3 Contributions volontaires	5 251 900	2 017 767	38 %	(3 234 133)
5 Intérêts	136 000	149 926	110 %	13 926
6 Divers	10'000	14 806	148 %	4 806
Recettes totales	18 359 000	15 261 540	83 %	(3 097 460)
Dépenses				
1 Direction	1 429 000	1 401 986	98 %	(27 014)
2 Assemblées et relations avec les Membres	2 888 900	2 836 496	98 %	52 404
3 Promotion de la démocratie	3 807 700	3 936 033	103 %	128 333
4 Relations extérieures	2 410 300	2 150 124	89 %	(260 176)
5 Coûts directs des projets	5 251 900	1 878 778	36 %	(3 373 122)
6 Services administratifs	2 363 200	2 385 124	101 %	21 924
7 Provision pour créances douteuses	63 800	19 207	13 %	(44 593)
8 Subventions	55 000	52 153	95 %	(2 847)
9 Réserves et provisions	89 200	89 200	100 %	0
Dépenses totales de fonctionnement	18 359 000	14 749 101	80 %	(3 609 899)
Excédent de fonctionnement		512 439		
Perte actuarielle		(658 000)		
Résultat		(145 561)		

Recettes en 2009

Tirées à la hausse par une augmentation de 9 pour cent des contributions volontaires, les recettes ont augmenté de 4,2 pour cent pour atteindre CHF 15 261 540. Elles proviennent principalement des contributions des Membres, des contributions volontaires et de celles du personnel et, accessoirement, des intérêts et d'autres sources, notamment la location de la salle de conférence et la vente de publications.



1. Contributions des Parlements membres

En 2009, les contributions des 160 Membres et Membres associés mises en recouvrement s'élevaient à CHF 11 856 735, après prise en compte de l'affiliation du Bangladesh. Sur ce total, CHF 770 680 n'avaient pas été recouverts à la fin de l'exercice. En pourcentage, 6,5 pour cent des contributions à recevoir pour l'année étaient encore dues, ce qui représente une hausse sensible par rapport à 2008 et est plus représentatif de la situation observée lors des exercices précédents. Trente-quatre Membres et Membres associés étaient débiteurs de contributions. Parmi les Membres débiteurs d'arriérés, sept risquent d'être privés de leurs droits de vote en vertu de l'Article 5.2 des Statuts, si vote il y a, et un est passible de suspension en vertu de l'Article 4.2. La situation s'est légèrement améliorée par rapport à celle que l'on constatait fin 2008.

2. Contributions volontaires

Le Secrétaire général a lancé pour 2009 un appel à contributions volontaires d'un montant de CHF 5,1 millions pour un programme d'activité visant à promouvoir la paix, la démocratie et la gouvernance dans le monde. L'UIP s'est dotée d'une stratégie de mobilisation des ressources qui vise à nouer des partenariats avec des donateurs qui partagent ses objectifs et qui soient en mesure d'apporter un financement pluriannuel stable et prévisible.

Début 2009, les engagements des donateurs s'élevaient à CHF 2,4 millions au total. Pendant l'année, l'UIP a reçu l'assurance qu'un montant supplémentaire de CHF 1,7 million, assujéti aux conditions spécifiques énoncées dans des accords, lui serait versé. Dans l'intervalle, CHF 2,0 millions ont été dépensés et le délai fixé pour l'utilisation de CHF 0,04 million de fonds promis a expiré ou le montant a été réévalué. A la fin de l'exercice, le solde des fonds promis par les donateurs était de CHF 2,0 millions.

En 2009, l'UIP a encaissé au total CHF 2 017 767 de contributions volontaires. Ce montant est inférieur au budget mais il est nettement supérieur à la moyenne historique et représente une augmentation de 9 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

3. Contributions du personnel

Huit pour cent des recettes proviennent de l'imposition interne des traitements du personnel. Les taux d'imposition du personnel sont fixés par la Commission de la fonction publique internationale sur la base des taux d'imposition moyens en vigueur à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne. Le taux d'imposition réel du personnel de l'UIP va de 24 pour cent pour les traitements les plus bas à 32 pour cent pour le traitement le plus élevé.

L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux membres de son personnel tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. En 2009, une somme de CHF 104 536 a été remboursée à ceux des membres du personnel qui ont payé des impôts à la France et aux Etats-Unis, ce qui a réduit d'autant les recettes nettes provenant des contributions du personnel.

4. Rendement des placements et recettes diverses

En 2006, certaines sommes ont été investies dans un fonds commun de placement équilibré en vue d'accroître le rendement du Fonds de roulement par une diversification. Après la reprise des marchés des actions, ces avoirs ont enregistré une plus-value de CHF 72 730. Conformément au règlement financier révisé, ces recettes ont été comptabilisées dans les recettes générales. Les taux d'intérêt dans le monde demeurant à des niveaux historiquement bas, l'UIP ne peut accroître le produit de ses placements sans encourir des risques accrus. L'UIP demeure très prudente en matière de placements et a diversifié ses avoirs en achetant des obligations de la Confédération helvétique et en plaçant des fonds sur un compte d'épargne postal garanti par l'Etat.

En outre, la vente de publications et la location de salles ont généré des recettes modestes.

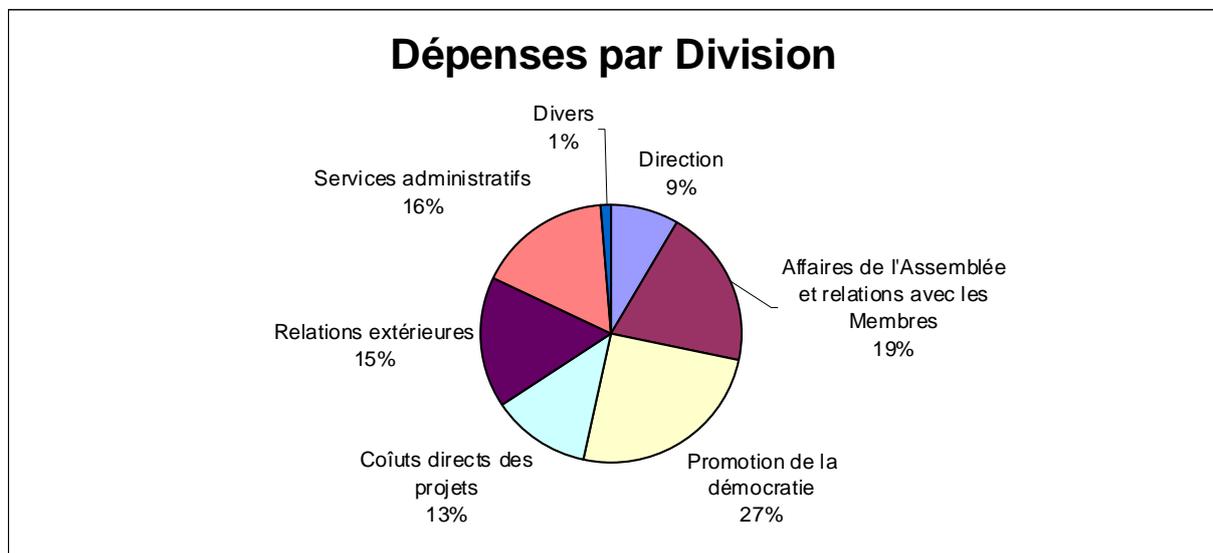
Dépenses en 2009

En 2008, le Conseil directeur, réuni à Genève, a approuvé des crédits d'un montant de CHF 18 359 000 pour le budget de fonctionnement 2009. Les dépenses effectives de l'exercice se sont élevées à CHF 14 749 101, soit CHF 3 609 899 de moins que le budget. Cet écart s'explique essentiellement par des changements apportés au programme et par des économies imprévues :

- Projets : divers projets de promotion de la paix, de la démocratie et de la gouvernance mondiale ont été différés faute de contributions volontaires.
- Relations extérieures : certaines activités ont été reportées et réduites.
- Affaires de l'Assemblée : des économies ont été réalisées dans divers domaines, dont les voyages, la traduction, l'édition et la publication, en relation avec la première Assemblée, tenue à Addis-Abeba.
- Promotion de la démocratie : certaines activités ont été réduites ou différées.
- Opérations en devises : en raison de la faiblesse du dollar, les opérations dans cette monnaie se sont traduites par des dépenses moindres en francs suisses. C'est particulièrement vrai pour la Division des relations extérieures, qui a de nombreuses activités à New York.
- Créances douteuses : grâce au prompt versement de leurs contributions par la plupart des Membres, la provision pour créances douteuses en 2009 a été inférieure au montant budgété.

Analyse des dépenses par Division

Près des trois quarts des dépenses de fonctionnement sont consacrées aux activités de trois Divisions : a) Affaires de l'Assemblée et relations avec les Parlements membres, b) Promotion de la démocratie, et c) Relations extérieures, ainsi qu'à des projets non récurrents tributaires de contributions volontaires. La Direction et les services administratifs, y compris les bureaux et les fournitures du Secrétariat, absorbent 25 pour cent des ressources.



1. Direction

Les frais de fonctionnement de la Direction se sont élevés à CHF 1 401 986, ce qui est légèrement inférieur au budget en raison du report d'une activité.

2. Affaires de l'Assemblée et relations avec les Parlements membres

Les dépenses totales au titre des Assemblées et autres réunions de l'UIP, ainsi que celles concernant le personnel spécialement chargé de leur organisation, ont été de CHF 2 836 496, ce qui est légèrement inférieur au budget. Des économies ont été réalisées lors de la 120^{ème} Assemblée à Addis-Abeba mais la 121^{ème} Assemblée, tenue à Genève, a coûté plus cher que prévu à cause de la nécessité d'assurer un service de sécurité renforcé.

On trouvera des données comparatives dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2 - Coûts comparatifs de la première Assemblée (en CHF)

Poste	Addis-Abeba 2009	Le Cap 2008	Nusa Dua 2007	Nairobi 2006
Heures supplémentaires du personnel permanent	33 650	40 142	29 412	27 309
Pers. temp./services contractuels	482 115	461 111	511 160	450 249
Frais de voyage et connexes	149 214	202 040	194 123	160 164
Fret/communication	22 980	24 821	36 210	19 464
Fournitures/matériel/services	8 250	7 611	12 550	1 161
Publications	31 451	44 229	54 907	56 382
Cadeaux/frais de représentation	1 267	1 377	1 339	1 412
Total des dépenses	728 927	781 331	839 701	716 141

Tableau 3 - Coûts comparatifs de la seconde Assemblée (en CHF)

Poste	Genève 2009	Genève 2008	Genève 2007	Genève 2006
Heures supplémentaires du personnel permanent	31 670	17 233	23 724	25 413
Pers. temp./services contractuels	264 627	237 457	238 825	275 474
Frais de voyage et connexes	18 512	13 941	23 057	9 691
Fournitures/matériel/services	97 253	118 787	81 546	70 123
Publications	48 255	28 067	40 750	29 834
Cadeaux/frais de représentation	4 715	6 550	6 501	13 031
Total des dépenses	465 032	422 035	414 403	423 566

3. Promotion de la démocratie

La Division de la promotion de la démocratie a encouru des dépenses totales de CHF 3 936 033, soit 103 pour cent du budget. La Division regroupe quatre unités de programme : Coopération technique, Centre de ressources documentaires, Droits de l'homme et Partenariat entre hommes et femmes.

Les dépenses au titre de la coopération technique et du Bureau du Directeur, soit CHF 1 197 372, ont été inférieures au budget en raison d'une nette baisse des frais de voyage (transport et indemnités connexes).

Les dépenses du Centre de ressources documentaires, qui s'établissent à CHF 733 461, comprennent les dépenses occasionnées par les activités de la Journée internationale de la démocratie (CHF 175 809) pour laquelle il n'avait pas été prévu de crédit en 2009. Toutefois, le Conseil directeur, à sa 184^{ème} session, a approuvé l'affectation d'un montant maximum de CHF 207 500 à prélever sur les ressources budgétaires de 2009.

Les dépenses du Programme des droits de l'homme des parlementaires, soit CHF 1 171 181, ont été très légèrement supérieures au budget en raison des frais de déplacement de membres du Comité et des frais de déplacement liés à des missions/à l'observation de procès.

Le Programme du partenariat entre hommes et femmes a dépensé CHF 834 020, dépassant le budget prévu de quelque CHF 56 000. Cet excédent de dépenses est dû pour l'essentiel à l'exécution d'activités non prévues (une réunion à Kigali et une autre à Paris). Les coûts de ces activités ont été imputés à des crédits budgétaires existants, décision approuvée par le Conseil directeur à sa 185^{ème} session.

4. Relations extérieures

Les dépenses de la Division des relations extérieures ont atteint CHF 2 150 124, soit moins que prévu au budget. Elles comprennent le coût de l'information et des communications en provenance de Genève, le coût de fonctionnement du Bureau de l'Observateur permanent à New York, ainsi que le coût de réunions tenues avec les Nations Unies, les organisations de Bretton-Woods et le Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Dans les dépenses du Bureau de l'Observateur permanent, qui s'établissent à CHF 1 001 559, sont compris le coût de manifestations tenues à Washington et à New York et de la réunion du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. Globalement, le coût du Bureau de l'Observateur permanent a été inférieur au budget (89 pour cent) parce que le dollar E.-U. est resté faible par rapport au franc suisse.

Le coût des services liés à l'information, y compris le site Web de l'UIP, a été de CHF 1 029 742, ce qui représente 91 pour cent du montant budgété. Les économies réalisées proviennent de frais de voyage inférieurs à ce qui était prévu et de l'annulation d'une publication importante.

La session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC a été annulée et le Conseil directeur, à sa 184^{ème} session, a approuvé l'affectation des fonds à une Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale. Celle-ci a coûté environ CHF 23 000 de moins que le crédit initialement prévu pour la Conférence parlementaire sur l'OMC.

5. Coûts directs de projets

En 2009, l'UIP a exécuté plusieurs projets touchant à la promotion de la paix, de la démocratie et de la gouvernance mondiale avec le concours de contributions volontaires. Parmi ces projets figurent des séminaires, une assistance technique à des pays en développement et la production de guides parlementaires. Les coûts directs de projets ont atteint en 2009 un total de CHF 1 878 778. Le solde des contributions volontaires, CHF 138 989, a servi à subvenir aux coûts indirects de projets, liés à l'administration et à la comptabilité par exemple.

On trouvera une liste détaillée des accords de financement, des contributions volontaires et des dépenses de projets dans les notes explicatives des états financiers (Note 5).

6. Services administratifs

Les dépenses au titre des services administratifs, à savoir finances, administration et locaux, se sont élevées à CHF 2 385 124, soit près de CHF 22 000 de plus que le budget prévu. La Division a enregistré une perte de change non négligeable (CHF 39 831) résultant principalement de la dépréciation de fonds détenus en euros lorsqu'ils ont été comptabilisés en francs suisses. Elle a aussi encouru un surcroît de dépenses pour personnel temporaire, engagé pour remplacer des fonctionnaires en congé de maternité, des frais d'affranchissement des publications envoyées aux Membres, en fournitures de bureau et des frais de chauffage. Des économies réalisées sur d'autres achats de services et sur les charges d'amortissement ont en partie compensé cette augmentation.

7. Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est un montant mis de côté pour couvrir la passation par pertes et profits des sommes à recevoir lorsque toutes les démarches de recouvrement sont restées vaines. Le montant requis pour cette réserve est calculé en fonction de la durée des arriérés de contributions en clôture d'exercice. Plus la durée de l'arriéré est longue, plus la passation par pertes et profits devient probable. Une dotation annuelle à la provision permet de financer intégralement la réserve et de couvrir les défaillances probables de certains débiteurs.

Dans l'ensemble, les Membres de l'UIP ont été plus prompts à verser leurs contributions que lors des exercices précédents. En particulier, les Parlements du Libéria, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Paraguay ont versé l'intégralité d'importants arriérés de contributions. A la clôture de l'exercice 2009, la réserve était de CHF 195 446, soit 17 pour cent du montant total à recevoir des Membres.

8. Subventions et dotations des réserves

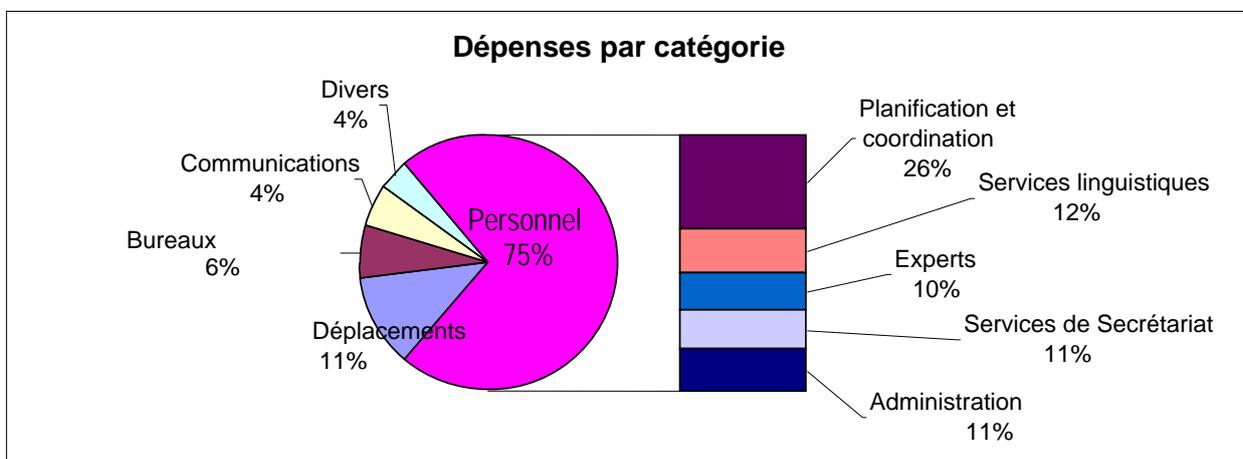
La subvention annuelle à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements s'est élevée à CHF 52 153 contre un budget de CHF 55 000.

Une dotation de CHF 55 000 a été versée à une réserve pour gros travaux de réfection du Siège de l'UIP, conformément à une décision prise par le Conseil directeur en septembre 2001. Il n'a pas été nécessaire de puiser dans cette réserve en 2009.

Conformément à la décision prise par le Conseil directeur à Genève en 2007, un montant de CHF 34 200 a été versé à une réserve créée pour compenser les émissions de CO₂ et atténuer l'impact environnemental des activités de l'UIP. En 2009, les déplacements officiels financés par le budget ordinaire ont généré des émissions estimées à 908 tonnes d'équivalents CO₂. Selon une décision approuvée par le Conseil directeur, un montant de CHF 65 621 a été prélevé sur la réserve pour financer la participation de l'UIP à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Copenhague.

Analyse des dépenses par objet de dépense

Les traitements et salaires et la rémunération de prestations de services représentent la plus grosse part des dépenses de fonctionnement. Ces décaissements effectués pour le personnel sont répartis, selon la fonction, entre activités de planification et de coordination, services linguistiques, administration, services de Secrétariat et conseils d'experts. Les autres postes de dépenses sont les déplacements, les bureaux, la communication et divers coûts. On trouvera à l'Annexe I des états financiers une ventilation plus détaillée des dépenses.



Analyse des dépenses en fonction du genre

Des femmes participent à toutes les activités de l'UIP. Cependant, certaines des dépenses annuelles de fonctionnement sont directement affectées au renforcement de la présence des femmes en politique et à la promotion du partenariat entre hommes et femmes. Les tableaux suivants donnent une indication de la représentation des femmes au Secrétariat et des dépenses expressément consacrées à la promotion de la parité, en termes absolus, relatifs et comparatifs. La section des résultats (page 22) indique quelles répercussions la prise en compte du genre dans l'ensemble des activités a eues sur l'égalité entre hommes et femmes.

Du fait de promotions et de recrutements, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Secrétariat, et la parité est atteinte pour les postes de cadres. Les dépenses ciblant les femmes sont restées pratiquement au même niveau que l'année précédente.

Représentation au Secrétariat	2009		2008	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes dans le personnel - Services administratifs	14	82 %	13	87 %
Femmes dans le personnel – Cadres	18	56 %	13.5	52 %
Femmes dans le personnel – Total	32	67 %	26.5	65 %
Femmes recrutées en cours d'exercice	3	75 %	2	100 %
Femmes promues en cours d'exercice	2	67 %	1	100 %

Sommes expressément affectées au genre	2009		2008	
	CHF	% du total	CHF	% du total
Personnel (en % des dépenses totales en personnel)	573 288	5 %	572 467	6 %
Biens et services (en % des dépenses totales en biens & services)	205 086	6 %	152 919	5 %
Coûts de projets (en % des dépenses totales directes et indirectes)	682 454	34 %	761 286	44 %

Dépenses d'équipement

En 2009, une somme de CHF 56 445 a été dépensée en mobilier, en matériel et en aménagement d'espaces de bureaux. Elle couvre aussi le remplacement normal de certains matériels informatiques dépassés.

Caisse de prévoyance en faveur du personnel

Une Caisse résiduelle honore les engagements de retraite au bénéfice des anciens employés de l'UIP déjà à la retraite. Cette caisse de prévoyance résiduelle en faveur du personnel de l'Union interparlementaire, garantie par l'UIP, s'est engagée à verser une pension déterminée à chaque retraité ou à ses survivants en fonction de divers critères, notamment le nombre d'années de service et le traitement en fin de carrière. L'UIP s'est également engagée vis-à-vis de certains membres du personnel actif à verser une pension pouvant aller jusqu'à deux ans, couvrant la période entre l'âge du départ à la retraite et le début du versement de la pension par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU).

Les marchés boursiers se sont nettement redressés. Cette reprise a commencé pendant le premier trimestre 2009 et s'est traduite par un rendement global de 8,3 pour cent pour l'année. A la fin de l'exercice, 58 pour cent des actifs de la Caisse de prévoyance étaient en obligations suisses et étrangères, 28 pour cent en actions suisses et étrangères, 3 pour cent en placements alternatifs dans des fonds de placement, 1 pour cent dans des prêts aux membres du personnel de l'UIP, et 11 pour cent en espèces et autres liquidités. Pendant l'année, la Caisse a versé plus d'un million de francs suisses à ses retraités et, comme ceux-ci ont vieilli, le passif actuariel de la Caisse a diminué.

Au 31 décembre 2009, la valeur de la Caisse de prévoyance à des fins actuarielles était de CHF 11,3 millions. Le passif actuariel de la Caisse de prévoyance se répartit comme suit :

1) Les retraités actuels

La Caisse de prévoyance compte 12 retraités, dont l'âge va de 62 à 88 ans. Le coût annuel de leurs pensions s'élève à CHF 1,1 million et le retraité le plus jeune a une espérance de vie de 24 ans. Sur la base des tableaux d'espérance de vie de 2008, et d'un taux d'actualisation de 3 pour cent, la valeur totale actuelle des pensions de ces retraités et de leurs survivants est de CHF 12,8 millions.

2) Les droits acquis

Dix membres du personnel actif devraient partir à la retraite normalement à 60 ans mais ne recevront de pension de la CCPPNU qu'à partir de l'âge de 62 ans. La valeur actuelle des pensions partielles au profit de ces employés entre 60 et 62 ans s'élève à CHF 0,6 million.

Selon les estimations, le régime de retraite résiduel est financé à 89 pour cent, contre 90 pour cent pour l'année précédente. Le passif net estimé de CHF 2 millions figure au bilan de l'UIP. Lesdites estimations dépendant de la longévité des retraités, de la rentabilité des placements de la Caisse, du taux d'inflation et des plans de retraite individuels, il faudra les revoir annuellement. Si les marchés boursiers se redressent, le passif inscrit au bilan de l'UIP diminuera.

Recommandation

- 1) Conformément à l'article 13.3 du règlement financier, il est recommandé au Conseil directeur d'approuver la gestion financière de l'Union interparlementaire et les résultats financiers pour 2009.

Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers

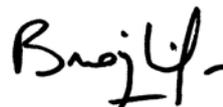
La Direction de l'Union interparlementaire répond de la fiabilité, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et du rapport financier annuel présentés ici. Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public. Au besoin, les états indiquent des montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements de la Direction. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, un système de contrôles comptables internes a été mis en place pour garantir raisonnablement que les états financiers sont exacts et fiables et que les actifs sont préservés.

Il appartient au Conseil directeur d'approuver les états financiers annuels. Le Conseil directeur a délégué certaines responsabilités aux Vérificateurs internes, notamment celles d'examiner les états financiers annuels et de rencontrer la Direction et le Vérificateur extérieur, s'il y a lieu, pour traiter de questions relatives à la présentation des rapports financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par le Vérificateur extérieur nommé par le Comité exécutif.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général



Victoria Browning
Directrice de la Division
des services administratifs

Avis du Vérificateur extérieur des comptes

En exécution du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à l'examen des comptes de l'Union interparlementaire, arrêtés au 31 décembre 2009.

La comptabilité m'a été dûment remise au Siège de l'UIP. Mon travail a consisté à vérifier les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice financier, ainsi que le contenu du bilan, et à procéder à un examen général, par pointage et sondage, des documents comptables et d'autres pièces justificatives, dans la mesure où cela m'a paru nécessaire dans les circonstances données. Il a consisté également à m'assurer des pratiques et procédures administratives là où elles pouvaient avoir des incidences financières.

Je certifie que les comptes et états financiers rendent fidèlement compte des opérations financières de l'Organisation en 2009 et de sa situation financière à la fin de l'année 2009.



(Signé)

Lars Christian Møller
Directeur général adjoint
Riksrevisjonen (Norvège)

UNION INTERPARLEMENTAIRE
Etat de la situation financière
 au 31 décembre 2009
 En CHF (francs suisses)

	2009	2008
ACTIF		
Encaisse	12 740	25 646
Liquidités en dépôt	7 127 099	2 758 255
Dépôts à terme	48 405	5 488 851
Investissements	2 519 954	1 384 071
	9 708 198	9 656 823
Compte des sommes à recevoir		
des Membres (Notes 3 & 4)	946 593	769 629
du personnel	24 202	31 673
des donateurs (Note 5)	10 204	27 833
remboursements d'impôts	45 993	69 457
Autres (Note 3b)	124 917	168 070
	1 151 909	1 066 662
Charges constatées d'avance (Note 6)	113 479	72 851
Inventaire des cadeaux officiels	12 811	15 056
Actifs immobilisés (Note 7)		
Bâtiments et terrain	9 365 782	9 356 495
Mobilier	778 203	774 704
Matériel informatique	319 811	276 152
Véhicules	78 534	78 534
Moins amortissements cumulés	(2 314 826)	(2 001 106)
	8 227 504	8 484 779
Total de l'actif	19 213 901	19 296 171
PASSIF ET RESERVES		
Comptes des sommes à payer et des charges à payer	474 929	576 172
Avances de donateurs (Note 5)	1 382 865	1 287 629
Avances de Membres	231 092	786 255
	2 088 886	2 650 056
Emprunts (Note 9)		
Exigible à court terme	189 600	189 600
Exigible à long terme	7 963 200	8 152 800
Passif de la Caisse de prévoyance (Note 10a)	2 044 000	1 386 000
Passif différé (Note 10b)	1 823 693	1 691 570
Total du passif	14 109 379	14 070 026
Fonds réservés (Note 12)	167 832	143 894
Fonds de roulement (après contribution)	4 936 690	5 082 251
Total du passif et des réserves	19 213 901	19 296 171

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Etat des résultats financiers

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2009

En CHF (francs suisses)

	2009	2008
Recettes		
1 Contributions des Parlements membres	11 856 735	11 507 755
2 Contributions du personnel (Notes 2f, 14)	1 222 306	1 176 484
3 Contributions volontaires (Notes 5, 15)	2 017 767	1 852 342
4 Rapport des placements (Note 8)	149 926	75 237
5 Divers (Note 16)	14 806	39 417
Recettes totales de fonctionnement	15 261 540	14 651 235
Dépenses		
1 Cabinet du Secrétaire général	1 401 986	1 220 807
2 Assemblées et relations avec les Parlements membres	2 836 496	2 784 456
3 Promotion de la démocratie	3 936 033	3 487 751
4 Relations extérieures	2 150 124	2 314 828
5 Coûts directs au titre des projets (Notes 5, 15)	1 878 778	1 736 991
6 Services administratifs	2 385 124	2 371 870
7 Provisions pour créances douteuses	19 207	0
8 Subventions	52 153	51 184
9 Réserves et provisions (Note 12)	89 200	101 200
Dépenses totales de fonctionnement	14 749 101	14 069 087
Excédent/(déficit) de fonctionnement	512 439	582 148
Gains/Pertes actuarielles au titre de la Caisse des pensions (Note 10a)	(658 000)	(1 296 000)
Mouvement net sur le Fonds de roulement	(145 561)	(713 852)
Fonds de roulement, en début d'exercice	5 082 251	5 796 103
Fonds de roulement, en fin d'exercice	4 936 690	5 082 251

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Etat des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2009

En CHF (francs suisses)

	2009	2008
Solde d'ouverture	9 656 823	8 005 166
Disponibilités provenant des (dépendées en) opérations		
Excédent de fonctionnement	512 439	582 148
plus dépenses comptables	469 780	538 107
Modifications des sommes à recevoir	(85 247)	324 737
Modifications des stocks et dépenses réglées d'avance	(38 382)	(6 413)
Modifications des sommes à payer	(561 571)	490 206
Total des disponibilités provenant des opérations	297 419	1 928 785
Disponibilités utilisées dans le financement des activités		
Prêt de la (remboursement à la) Confédération helvétique	(189 600)	(189 600)
Changement du solde du Fonds d'affectation spéciale	0	0
Total des disponibilités provenant du financement	(189 600)	(189 600)
Disponibilités dépensées en investissement		
Autres actifs	(56 444)	(87 528)
Total des disponibilités dépensées en investissement	(56 444)	(87 528)
Solde de clôture	9 708 198	9 656 823

Notes explicatives des états financiers**1. Nature de l'Organisation**

L'Union interparlementaire est l'organisation internationale des Parlements des Etats souverains et a un caractère interétatique qui lui est propre. Elle est le foyer de la concertation interparlementaire dans le monde. Depuis 1889, elle œuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives. Elle partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, où elle a un statut officiel d'observateur, et œuvre en étroite coopération avec elle. Elle coopère également avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, qui s'inspirent des mêmes idéaux.

L'UIP est une organisation internationale, parlementaire et politique, et une personne morale au regard du droit international. Elle est représentative par nature et dans son organisation et régie par le droit, en l'occurrence ses Statuts et Règlements. Les Etats et les organisations internationales qui traitent avec elle reconnaissent qu'elle a pouvoir et qualité pour agir sur le plan international, dans les limites de son mandat, comme l'organisation internationale des parlements.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'UIP est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Le "Règlement financier de l'Union interparlementaire" est l'instrument général qui régit la gestion financière de l'UIP.

2. Pratique comptable et base de présentation

Les états financiers ont été établis dans le respect des normes comptables internationales pour le secteur public, applicables à une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de remplir ses engagements dans le déroulement normal de son activité.

a) Comptabilisation des recettes

Les contributions sont inscrites comme recettes lorsqu'elles deviennent dues. Les autres recettes le sont lorsque les services sont rendus ou les produits expédiés.

Les contributions volontaires, les intérêts perçus et les contributions des nouveaux Membres ou de Membres réaffiliés sont inscrits comme recettes.

b) Investissements

Les placements dans des fonds d'investissement et en obligations sont comptabilisés à leur valeur boursière ou à leur valeur comptable, selon celle qui est la plus basse.

c) Stocks

Le stock des publications à distribuer est comptabilisé à une valeur réalisable nette nulle pour chaque exercice examiné. Les cadeaux officiels sont comptabilisés au prix d'acquisition.

d) Biens immobiliers, installations, matériel et amortissement

La valeur du bâtiment du Siège et du matériel de bureau est comptabilisée au prix coûtant, qui inclut les intérêts et les frais de gestion du projet encourus pendant la construction ou l'acquisition. Les montants de toutes les subventions en capital sont déduits de l'investissement initial. L'UIP revoit la valeur de son bien immobilier, de ses installations et de son matériel à la fin de chaque période examinée pour déterminer si les valeurs de report sont réalisables et comptabiliser en dépenses les dépréciations éventuelles.

Les bâtiments et chaque catégorie de matériel sont amortis suivant la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à savoir :

Catégorie	Durée de vie
Bâtiments	50 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Matériel et logiciels informatiques	4 ans

e) Impôts

Les deux Etats dans lesquels l'UIP a des bureaux, la Suisse et les Etats-Unis, lui ont expressément reconnu, comme organisation internationale, des privilèges et immunités. Elle jouit dans les deux pays du statut spécial des organisations internationales exemptées d'impôts. En Suisse, l'UIP est exemptée, en vertu de l'Accord de 1971, des impôts directs et indirects, fédéraux, cantonaux et communaux, et soumise aux mêmes droits que d'autres organisations internationales. Aux Etats-Unis, elle est exemptée des droits et impôts fédéraux directs en vertu de l'"International Organizations Immunities Act" et exonérée du paiement des taxes perçues par l'Etat de New York et des taxes locales sur les ventes et la consommation.

Tout impôt récupérable payé en Suisse ou aux Etats-Unis est comptabilisé comme somme à recevoir.

f) Imposition interne

Les traitements du personnel sont soumis à une imposition interne au bénéfice de tous les Parlements membres. Le montant brut des traitements du personnel est comptabilisé en dépenses, alors que la contribution du personnel est comptabilisée en recettes. Le montant de la contribution du personnel est fixé conformément au régime commun des traitements, indemnités et autres prestations des Nations Unies (revu de temps à autre) sur la base des taux d'imposition moyens à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne.

g) Pensions et indemnités de départ à la retraite

L'UIP a une Caisse de prévoyance en faveur du personnel parti à la retraite avant 2005, qui fonctionne comme une entité séparée et est administrée par un Comité de gestion propre. Le représentant de l'UIP au Comité de gestion présente chaque année un rapport au Comité exécutif sur les activités et l'état de la Caisse de prévoyance.

Le passif actuariel net de la Caisse de prévoyance résiduelle est la différence entre la valeur actuarielle estimée de la Caisse et la valeur actuelle estimée des prestations à verser à l'avenir. La valeur actuarielle de la Caisse a été calculée sur la base de la moyenne mobile sur trois ans de la juste valeur marchande des actifs de la Caisse en fin d'exercice.

Le personnel actif contribue à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). La responsabilité de l'UIP en ce qui concerne les retraites des employés actifs se limite aux contributions annuelles et à tout paiement décidé par la Caisse en cas de déficit.

Les autres indemnités de départ à la retraite acquises par les fonctionnaires sont comptabilisées dans les dépenses de l'exercice au titre duquel elles ont été acquises (Note 10b).

h) Conversions de et en monnaies étrangères

Le franc suisse est la monnaie de compte de l'UIP. Les recettes et dépenses provenant d'opérations en dollars E.-U. sont converties en francs suisses au taux de change de l'ONU pour le mois. Les transactions en euros sont converties en francs suisses au taux affiché par la Banque centrale européenne. Les transactions dans d'autres devises sont converties en francs suisses au cours au comptant indiqué sur Internet au moment de l'affichage. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes de change provenant des opérations sont inscrits comme dépenses.

i) Estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables internationales de l'IFAC pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes explicatives. Ces estimations reposent sur sa connaissance de l'évolution en cours et des initiatives que l'UIP peut prendre à l'avenir. Les résultats effectifs peuvent s'en écarter.

j) Consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de l'UIP et les comptes des projets de coopération technique exécutés au moyen de financements extérieurs. Toutes les transactions et tous les soldes intra-groupes ont été éliminés lors de la consolidation.

k) Modifications comptables

Il n'y en a eu aucune.

3. Sommes à recevoir

a) A la fin de l'exercice, 34 Parlements membres ou Membres associés devaient des arriérés de contributions. Sept ^(a) d'entre eux étaient passibles de la suspension de leurs droits de vote en application de l'Article 5.2 des Statuts. Un Membre ^(b) était passible de suspension en vertu des dispositions de l'Article 4.2 des Statuts.

Membres / Membres associés	2009	2008	2007	2006	Dettes spéciale	Total
Afghanistan	18 700	20 600	1 410	-	-	40 710
Albanie	20 400	-	-	-	-	20 400
Bolivie	20 400	21 010	-	-	-	41 410
Bosnie-Herzégovine	22 400	-	-	-	-	22 400
Cameroun	20 730	-	-	-	-	20 730
Comores	18 600	10 250	-	-	-	28 850
Congo	18 700	14 370	-	-	-	33 070
Danemark	118 100	-	-	-	-	118 100
Gambie	18 700	20 490	11 685	-	-	50 875
Guatemala	25 200	25 160	-	-	-	50 360
Iran (République islamique d')	4 300	-	-	-	-	4 300
Iraq	22 000	-	-	-	-	22 000
Kenya	2 650	-	-	-	-	2 650
Kirghizistan	1 810	-	-	-	-	1 810
Libéria	18 700	20 490	17 856	-	38 166	95 212
Mali	18 700	-	-	-	-	18 700
Mauritanie	18 583	-	-	-	-	18 583
Mexique	108 850	-	-	-	-	108 850
Monténégro	18 700	20 600	-	-	-	39 300
Palaos	18 700	10 717	-	-	-	29 417
Palestine	18 600	10 250	-	-	-	28 850
République démocratique du Congo	7 657	-	-	-	-	7 657
République dominicaine	24 700	-	-	-	-	24 700
République populaire démocratique de Corée	22 400	24 150	-	-	-	46 550
République-Unie de Tanzanie	20 400	-	-	-	-	20 400
Sao Tome-et-Principe ^a	18 700	20 490	-	-	-	39 190
Sénégal	19 800	-	-	-	-	19 800
Sierra Leone	18 600	10 250	-	-	-	28 850
Somalie ^{a,b}	18 700	20 490	21 880	23 370	-	84 440
Soudan	21 000	3 383	-	-	-	24 383
Tadjikistan	19 300	2 716	-	-	-	22 016
Viet Nam	23 500	-	-	-	-	23 500
Parlement andin	1 500	1 576	-	-	-	3 076
UEMOA	900	-	-	-	-	900
Totaux 2009	770 680	256 992	52 831	23 370	38 166	1 142 039
<i>Chiffres comparatifs 2008</i>	594 553	271 850	75 933	8 405	55 618	1 006 359
					Moins créances douteuses	(195 446)
					Somme nette à recevoir des Membres	946 593

^a Parlements visés par les dispositions de l'Article 5.2 des Statuts

^b Parlements visés par les dispositions de l'Article 4.2 des Statuts

b) L'UIP a avancé 20 000 euros à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Ce prêt est remboursé en quatre versements annuels s'échelonnant jusqu'en 2011. Au 31 décembre 2009, le solde dû était de 10 000 euros.

4. Provision pour créances douteuses

L'UIP a institué une provision pour créances douteuses. Cette provision est l'estimation la plus exacte possible des comptes, y compris les contributions des Membres, qui ont été comptabilisés comme recettes et constitués comme sommes à recevoir mais qui ne seront peut-être jamais reçues.

Début 2009, la provision pour créances douteuses était de CHF 236 730. Pendant l'année, l'affiliation de la Guinée et du Niger a été suspendue après la dissolution inconstitutionnelle de leurs parlements et leurs dettes ont été passées par pertes et profits. Après une dotation de CHF 19 207, la réserve s'établissait à CHF 195 446, soit 17 pour cent des arriérés des Membres.

	2009	2008
Solde d'ouverture	236 730	236 730
Réévaluation	-	-
Dotation	19 207	-
Pertes statutaires	(60 491)	-
Pertes pour créances non recouvrables		-
Solde de clôture	195 446	236 730

5. Avances et sommes à recevoir de donateurs

L'Union interparlementaire reçoit des fonds de plusieurs donateurs pour l'exécution de diverses activités. Les versements au titre de contributions volontaires ont atteint en 2009 un total de CHF 2 017 767, dont 1 878 778 de coûts directs. Les paiements anticipés de contributions volontaires s'élevaient au 31 décembre 2009 à un montant net de CHF 1 372 661.

Projet	Organisation	Solde non dépensé d'engagements antérieurs	Nouvel engagement / engagement expiré en 2009	Fonds employés en 2009	Solde d'engagement	(Avances)/ sommes à recevoir
Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	244 732	-	18 045	226 687	(227 924)
	UE	742 500	-	35 048	707 452	(253 209)
Pakistan		18 621	-	7 624	10 997	(10 997)
RD du Congo	PNUD		300 618	187 066	113 552	(113 552)
Maldives		52 300	-	3 538	48 762	-
Sierra Leone		-	48 188	48 188	-	4 176
Cambodge		-	20 035	20 035	-	-
Violence à l'encontre des enfants	UNICEF		9 288	9 288	-	-
Secteur de la sécurité	DCAF	-	10 000	10 000	-	-
Séminaire sur le budget	ACIC	5 833	-	5 833	-	-
Guide sur l'apatridie	HCR	36 527	-	14 805	21 722	(19 537)
Carte des femmes dans les parlements	Département affaires éco. et sociales (ONU)	-	2 212	2 212	-	-
Burundi : femmes	Fonds des Nations Unies pour la démocratie	61 177	(5 507)	55 670	-	(5 507)
Droits de l'homme	DFAE	35 541	(35 541)	-	-	(17 541)
	Finlande	90 000	-	12 150	77 850	(78 606)
VIH/sida	ONUSIDA	-	24 832	24 832	-	-
Programme d'appui mondial	SIDA	232 293	419 673	513 964	138 002	(138 002)
Questions de genre	Irish Aid	229 269	302 520	374 837	156 952	(156 952)
Egalité en politique	ACDI	228 962	378 207	373 037	234 132	(234 132)
Réconciliation		383 620	200 880	290 050	294 450	(102 516)
Mutilations génitales féminines	Norvège et autres	29 907	-	11 545	18 362	(18 362)
Total	CHF	2 391 282	1 675 405	2 017 767	2 048 920	1 372 661

Coûts indirects	138 989	Sommes à recevoir	10 204
Coûts directs	1 878 778	Avances	(1 382 865)

6. Dépenses réglées d'avance

L'UIP a déjà réglé certaines dépenses qui se rapportent à 2010, telles que les loyers, les frais d'abonnement et les dépôts pour l'affranchissement mécanique. Ces débours ont été comptabilisés comme disponibilités à court terme.

7. Bien immobilier, installations et matériel

- L'UIP a un Siège et une annexe au Grand-Saconnex, en Suisse. Ils sont sis sur un terrain qui appartient au Canton de Genève mais dont l'usage est laissé à l'UIP pour les 43 années à venir. Les conditions du bail ont été négociées en 2009 entre le Canton de Genève, la Confédération helvétique et l'UIP. L'acte doit encore être notarié, ce qui devrait se faire en 2010.
- Au 31 décembre 2008, l'UIP avait investi CHF 9 356 495 en travaux de construction et de rénovation du bien immobilier, après déduction des dons reçus. En 2009, une somme supplémentaire de CHF 9 287 a été comptabilisée comme acquisitions pour aménagement d'espaces de bureaux.
- L'amortissement est calculé suivant la méthode décrite dans la Note 2d. Un inventaire détaillé est tenu pour tous les matériels informatiques et logiciels, qui sont régulièrement remplacés et mis à jour, ce qui représente un investissement non négligeable.

Année	Bâtiments et terrain		Mobilier		Matériel informatique et de communication		Véhicules	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Solde d'ouverture	8 233 715	8 420 845	130 530	217 699	81 052	67 350	39 480	7 810
Acquisitions	9 287	-	3 499	6 230	43 659	41 818	-	39 480
Amortissement	(187 130)	(187 130)	(80 124)	(93 399)	(38 570)	(28 115)	(7 896)	(7 810)
Solde de clôture	8 055 872	8 233 715	53 905	130 530	86 141	81 052	31 584	39 480
Report brut	9 365 782	9 356 495	778 203	774 704	319 811	276 152	78 534	78 534
Amort. cumulé	(1 309 910)	(1 122 780)	(724 297)	(644 174)	(233 670)	(195 100)	(46 950)	(39 054)
Report net	8 055 872	8 233 715	53 906	130 530	86 141	81 052	31 584	39 480

8. Rendement des placements

Conformément au Règlement financier et aux règles en matière de placements adoptées par le Comité exécutif, les fonds qui ne servent pas à couvrir des besoins immédiats sont investis dans un portefeuille de dépôts à terme, de fonds communs de placement et d'obligations. En 2009, les placements ont rapporté un total de CHF 149 926.

	2009	2008
Intérêt	77 196	223 476
Plus-value (Moins-value)	72 730	(148 239)
Rendement total des placements	149 926	75 237

9. Dette de longue durée

L'Union interparlementaire a un emprunt de CHF 9 480 000, contracté auprès de la Confédération helvétique pour la construction et la rénovation des locaux du Siège, dont CHF 8 152 800 restent dus. C'est un prêt sans intérêt, d'une durée de 50 ans, qui arrivera à échéance en 2052.

Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2010	189 600
2011	189 600
2012	189 600
2013	189 600
2014	189 600

10. Autres engagements à long terme

a) L'UIP garantit une Caisse de prévoyance résiduelle qui versera les retraites de ses anciens fonctionnaires et d'une partie du personnel actuel, en fonction de différents critères, tels que le nombre d'années de service et le salaire au moment du départ à la retraite. Le passif actuariel, soit la différence entre la valeur marchande ajustée des actifs de la Caisse de prévoyance et la valeur actuelle des engagements au titre des pensions, est comptabilisé comme un passif net au bilan de l'UIP. La valeur marchande ajustée des actifs a été déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur trois ans fondée sur la valorisation en fin d'exercice de la Caisse pour l'exercice en cours et les deux exercices précédents après ajustement pour le cash flow. Pour estimer la valeur actuelle des engagements au titre des pensions, la Direction se sert des tables d'espérance de vie en Suisse de 2008 et applique un taux d'actualisation de 3 pour cent. Le passif actuariel net inscrit au bilan est de CHF 2 044 000.

Montant en CHF	2009	2008
Estimation de l'engagement actuariel	13 395 000	13 756 000
Actifs de la Caisse de prévoyance	11 351 000	12 370 000
Passif actuariel au titre des retraites	2 044 000	1 386 000

b) Selon les contrats qui la lient à son personnel, l'UIP est tenue de verser certaines indemnités en cas de départ à la retraite ou de cessation de service, notamment le remboursement des frais de déménagement et une prime de réinstallation. Les fonctionnaires sont également autorisés à accumuler et convertir en paiement jusqu'à 60 jours de congés annuels. Au 31 décembre 2009, le total des indemnités à payer au personnel s'élevait à :

Montant en CHF	2009	2008
Primes de réinstallation	694 223	623 596
Congés inutilisés	787 470	707 974
Remboursement de frais de déménagement	342 000	360 000
Total	1 823 693	1 691 570

11. Engagements et imprévus

Pour ses bureaux sis au 220, 42^{ème} rue Est à New York, l'UIP a un bail de neuf ans qui expire en 2012. Selon les projections, le loyer annuel de ces bureaux reviendra à :

Année	Montant négocié	Equivalent
2010	USD 127 852	CHF 132 167
2011	USD 130 803	CHF 135 218
2012	USD 11 004	CHF 11 375

12. Fonds réservés

a) L'Union interparlementaire a constitué une réserve pour financer les réparations importantes qui devront être réalisées au Siège de l'Organisation, dans l'avenir. En septembre 2001, le Conseil directeur a décidé de réserver un montant annuel de CHF 55 000 à ce titre, à compter de 2007.

	2009	2008
Solde d'ouverture	97 694	55 000
Versements	55 000	55 000
Dépenses	0	(12 306)
Solde de clôture	152 694	97 694

b) L'Union interparlementaire a institué une provision pour compenser ses émissions de carbone, en particulier celles qui sont produites par les déplacements officiels. En 2009, une somme de CHF 34 200 y a été versée pour compenser les émissions de 908 tonnes d'équivalents CO₂ au titre des activités financées par le budget ordinaire. Comme l'avait approuvé le Conseil directeur, une somme de CHF 65 262 a été prélevée sur cette réserve pour financer la réunion parlementaire sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague.

	2009	2008
Solde d'ouverture	46 200	46 200
Versements	34 200	0
Dépenses	(65 262)	0
Solde de clôture	15 138	46 200

13. Passif éventuel

Plusieurs membres du personnel ont reçu des feuilles d'impôt du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie sur les traitements qu'ils avaient perçus de l'UIP entre 2001 et 2009. L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser à ses agents tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. Des pourparlers entre l'UIP et les autorités compétentes se poursuivent en vue d'aboutir à un règlement satisfaisant de cette question d'imposition.

14. Contributions du personnel

La contribution perçue sur les traitements du personnel s'est élevée à un total de CHF 1 326 842. En exécution de ses obligations contractuelles, l'UIP a remboursé une somme de CHF 104 536, correspondant aux impôts sur le revenu réclamés par la France et les Etats-Unis, à certains membres du personnel dont le domicile fiscal se trouve dans ces pays.

	2009	2008
Contribution brute du personnel	1 326 842	1 229 098
Remboursements		
- France	85 030	52 005
- Etats-Unis d'Amérique	19 506	609
Total	104 536	52 614
Contribution nette du personnel	1 222 306	1 176 484

15. Dépenses d'appui aux programmes

L'UIP facture des dépenses aux projets qu'elle exécute avec les fonds d'autres institutions. En 2009, elle a perçu des commissions d'un montant de CHF 138 989 sur des coûts directs de CHF 1 878 778.

16. Recettes diverses

Sont comprises dans les CHF 14 806 de recettes diverses la vente de publications, la location de la salle de conférence et diverses recettes extraordinaires.

17. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Annexe 1 - Dépenses par programme et catégorie de dépenses

Programme	Personnel permanent	Personnel temporaire	Frais de voyage	Fournitures et services	Subventions ¹ et honoraires	Divers ²	Total
1 Direction	972 345	49 075	272 456	75 574	32 536		1 401 986
2 Assemblées et relations avec les Parlements membres	1 645 844	722 791	188 148	279 713			2 836 496
3 Promotion de la démocratie	2 989 196	128 082	388 305	430 450			3 936 033
4 Coûts directs de projets	594 682	21 551	682 570	573 650	6 325		1 878 778
5 Relations extérieures	1 613 188	58 466	71 522	406 948			2 150 124
6 Services administratifs	1 373 352	41 772	760	615 631		353 609	2 385 124
7 Virements de fonds			34 200		52 153	74 207	160 560
TOTAL	9 188 607	1 021 737	1 637 961	2 381 965	91 014	427 816	14 749 101

¹ Subvention à l'ASGP comprise.

² Divers : amortissement, provision pour créances douteuses, pertes sur change et contributions aux réserves.

Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2009

Direction

Objectif général

Assurer le leadership et fixer les orientations de l'Organisation et de son secrétariat. De plus, la Direction œuvre pour la paix et la sécurité par le dialogue politique et s'emploie à améliorer la gouvernance mondiale et à obtenir une participation systématique et plus directe des parlements aux plans et activités nationaux de développement

Objectif 1 : Développer l'UIP en tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Encourager les parlements à donner suite et effet aux résolutions et aux décisions de l'UIP par une diversification des procédures de communication d'informations	Les mesures prises dans les parlements et signalées à l'UIP sont plus nombreuses et de meilleure qualité	Nombre de rapports sur les mesures spécifiques prises par des parlements	Rapports de fond reçus de 25 % des Membres
Intéresser à l'UIP des parlements qui n'en sont pas encore Membres	Augmentation du nombre des Parlements membres de l'Organisation	Visibilité de l'institution et cinq nouveaux Parlements membres chaque année	Un parlement s'est affilié à l'Organisation et trois autres ont fait des démarches concrètes pour y adhérer en 2010
Renforcer les structures et procédures de gestion au sein du Secrétariat	Bonne gestion de l'UIP, présidence efficace et bon fonctionnement des organes directeurs	Exécution des programmes dans leur totalité, services rendus aux Parlements membres dans les délais statutaires	Presque toutes les activités de programme approuvées ont été réalisées. Les services ont été rendus aux Parlements membres dans les délais statutaires
Prise en compte des questions de genre à l'UIP et participation plus équilibrée des hommes et des femmes à ses activités	Les femmes sont bien représentées par l'UIP et en son sein	Un tiers des représentants sont des femmes	En moyenne, 30 % des participants aux deux Assemblées étaient des femmes. La proportion des femmes parmi les experts aux réunions-débats et aux réunions spécialisées a aussi augmenté

Objectif 2 : Favoriser le dialogue pour instaurer la paix et la sécurité dans les situations de conflit et d'après-conflit

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (objectif)	Résultats obtenus
Le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient effectuera une mission et organisera une réunion extraordinaire de parlementaires israéliens et palestiniens	Coopération plus étendue entre les parlementaires israéliens et palestiniens et soutien plus actif des parlements au processus de paix	Résultat tangible de la réunion extraordinaire	Les résultats ont été limités mais les visites successives du Président dans la région ont jeté les bases d'un meilleur dialogue
Organisation du dialogue politique dans les parlements de pays sortant d'un conflit	Les parlements fonctionnent bien et soutiennent les efforts de paix et de réconciliation	Nombre de sessions organisées	Retraite au Burundi pour les responsables du Parlement afin de faciliter une prise de décision consensuelle et inclusive Mission test d'assistance technique et de réconciliation au Zimbabwe
Elaboration de lignes directrices sur la parité pour les travaux du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et activités similaires de médiation	Les questions de parité sont mieux intégrées aux travaux du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et aux activités similaires de médiation de l'UIP	Utilisation des lignes directrices relatives à la parité	En suspens

Objectif 3 : Parvenir à une meilleure gouvernance mondiale grâce à un engagement plus efficace des parlements dans les affaires internationales

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (objectif)	Résultats obtenus
Un comité préparatoire de présidents de parlement se réunira deux fois pour évaluer les progrès réalisés depuis la dernière Conférence de 2005 et préparer la suivante en 2010	Assistance nombreuse à la Conférence mondiale des Présidents de parlement qui démontre sa pertinence politique et fait des recommandations claires pour le renforcement de la gouvernance mondiale	Plus de 150 Présidents de parlement assistant à la Conférence de 2010 Qualité des documents finaux de la Conférence	Le Comité préparatoire s'est réuni deux fois; le projet de document final a été diffusé; tous les préparatifs avancent comme prévu
Tenue de la Conférence annuelle des Présidentes de parlement qui leur permet de dialoguer directement entre elles	Les Présidentes de parlement tirent les leçons de leurs expériences mutuelles et formulent à l'usage des parlements des recommandations d'action intéressantes	Plus de 75 % des Présidentes de parlement y assistent Résultats de la Conférence	La réunion avec le parlement hôte, très motivé, a suscité de grands espoirs quant à la réalisation de ces objectifs

Objectif 4 : Obtenir que les parlements participent de façon plus directe et systématique aux plans et activités de développement nationaux

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (objectif)	Résultats obtenus
Elaboration d'un programme et d'un plan complets de promotion par l'UIP de l'action parlementaire dans le domaine du développement	Les activités de l'UIP dans le domaine du développement durable forment un programme cohérent	Nombre d'activités pratiques réalisées dans une seule et même perspective de développement	Une chargée de programme pour le développement recrutée depuis peu a élaboré un programme complet dont l'exécution commencera en 2010
Une Conférence mondiale, deux séminaires de formation régionaux, deux missions sur le terrain et deux réunions du Groupe consultatif sur le VIH/sida	Action parlementaire plus propre à rendre universel l'accès au traitement des personnes infectées par le VIH, à combattre la discrimination et à prévenir de nouvelles infections	Nombre de bonnes lois adoptées et d'autres initiatives prises par les parlements	Toutes les activités spécifiées ont été menées à bien. Diffusion considérable des connaissances parmi les parlementaires qui s'en serviront pour améliorer leur travail législatif
Organisation de visites sur le terrain, inventaire et diffusion des bonnes pratiques, organisation d'ateliers et de séminaires et publication de guides sur l'APD et les politiques de développement nationales	Action parlementaire plus propre à améliorer l'APD et à assurer une appropriation nationale des politiques et programmes de développement	Nombre de bonnes lois et de crédits budgétaires adoptés et d'autres initiatives prises par les parlements	<p>Une note d'orientation sur l'efficacité de l'aide a été produite à l'intention des parlementaires de la région Asie-Pacifique</p> <p>Deux études de cas réalisées en Tanzanie et en Zambie sur la participation parlementaire au développement</p> <p>Participation de l'UIP au Forum de l'ONU pour la coopération en matière de développement et au Groupe de travail OCDE/CAD sur l'efficacité de l'aide</p>
Diffusion d'informations sur les négociations relatives aux changements climatiques, inventaire et diffusion des bonnes pratiques, organisation d'ateliers et organisation de réunions annuelles d'un groupe consultatif de haut niveau	Action parlementaire plus propre à veiller à ce que les questions relatives aux changements climatiques demeurent en tête des préoccupations de politique intérieure et à garantir l'adoption et l'examen des politiques nationales appropriées	Nombre de bonnes lois et de crédits budgétaires adoptés et d'autres initiatives prises par les parlements	L'UIP a participé avec succès à la Quinzième Conférence des Parties (CdP 15). Tous les effets de cette activité ne se sont pas encore concrétisés.

Affaires de l'Assemblée et relations avec les Parlements membres

Objectif général

Faciliter le travail politique des Membres de l'UIP pendant les Assemblées de l'UIP, favoriser les contacts, la coordination et les échanges de données d'expérience entre les parlements et entre leurs membres, et encourager le suivi et la mise en œuvre des recommandations et décisions adoptées aux Assemblées de l'UIP et la communication de rapports à ce propos.

Objectif 1 : *Maintenir des relations étroites avec tous les Parlements membres par des contacts fréquents et constructifs et fournir des informations sur la structure et le fonctionnement de l'UIP aux fonctionnaires qui conseillent les parlementaires*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Rapport sur les activités menées par les Membres de l'UIP	Suites données par les Parlements membres aux résolutions adoptées par l'Assemblée	Nombre de réponses	Augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente (63 réponses)
Succès du séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire	Les Parlements membres sont bien informés sur la structure et le fonctionnement de l'UIP	Nombre de participants; nombre de femmes	En 2009, le séminaire était en anglais; un président du parlement et 22 fonctionnaires parlementaires, dont 12 femmes, y ont participé

Objectif 2 : *Fournir un appui aux organes directeurs en préparant leurs sessions et en veillant à leur bon déroulement, et en diffusant dans les délais une documentation de qualité, très lisible et facile d'accès, les comptes rendus après les sessions et les résolutions qui définissent la politique générale*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite/	Résultats obtenus
120 ^{ème} Assemblée à Addis-Abeba avec des débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres réunions parallèles	Adoption de résolutions définissant des politiques générales et des stratégies et donnant des orientations claires aux Parlements membres et au Secrétariat de l'UIP sur leur mise en œuvre	Nombre de parlements représentés et nombre de femmes déléguées Qualité des résolutions de l'Assemblée	123 Parlements membres de l'UIP représentés; 597 parlementaires présents, dont 165 femmes (27,6 %) Des Membres de l'UIP y donnent suite et en informent le Secrétariat
121 ^{ème} Assemblée à Genève avec un débat général, une réunion de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et des réunions-débats	Adoption de résolutions portant sur la participation des parlements aux travaux des Nations Unies et donnant des orientations claires aux Parlements membres et au Secrétariat de l'UIP sur leur mise en œuvre	Nombre de parlements représentés et nombre de femmes déléguées Qualité des résolutions de l'Assemblée	123 Parlements membres de l'UIP représentés; 519 parlementaires présents, dont 164 femmes (31,6 %) Des Membres de l'UIP y donnent suite et en informent le Secrétariat

Assistance aux délégations et aux groupes géopolitiques dans l'organisation de leurs réunions, de contacts bilatéraux, etc.	Communication efficace et utile entre les Membres aux Assemblées	Utilisation des services offerts aux Assemblées	A la 120 ^{ème} Assemblée tenue à Addis-Abeba, plus de 50 réservations ont été faites pour des rencontres bilatérales, et 15 réunions de groupes, géopolitiques et autres, ont été tenues A la 121 ^{ème} Assemblée tenue à Genève, 55 rencontres bilatérales ont été organisées, ainsi que 13 réunions de groupes, géopolitiques et autres
Réunions des femmes parlementaires aux Assemblées	Apport intellectuel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP	Participation à la 14 ^{ème} Réunion des femmes parlementaires	78 Parlements membres de l'UIP ont participé à cette Réunion

PROMOTION DE LA DEMOCRATIE/COOPERATION TECHNIQUE

Renforcement de l'institution parlementaire

Objectif général

Renforcer les parlements et les aider à développer leurs moyens d'action
--

Objectif 1 : Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles de législation, de contrôle et de représentation en leur apportant une assistance technique et en organisant des séminaires régionaux

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Conception de projets de soutien aux parlements faisant appel à des services consultatifs, prévoyant des séminaires de renforcement des capacités et un équipement de base	Services consultatifs rendus à trois parlements au moins	Nombre d'accords d'aide au développement conclus	Ont été signés les 5 nouveaux accords suivants : Cambodge : Protocole d'accord avec le PNUD pour l'apport d'un soutien au projet d'assistance législative jusque fin 2010 République démocratique du Congo : protocole d'accord avec le PNUD pour l'apport d'un soutien au projet du parlement jusque fin 2012 Sierra Leone : Protocole d'accord signé avec le PNUD qui va aider le Parlement à arrêter la forme définitive de son plan stratégique Viet Nam : Protocole d'accord avec le PNUD pour l'apport d'un soutien au projet du parlement jusqu'en avril 2010 Protocole d'accord avec l'Institut de la Banque mondiale régissant la collaboration à des programmes d'enseignement et de partage des connaissances

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Appui spécifique aux parlements, déterminé au cas par cas	Au moins trois nouveaux accords avec financement extérieur	Nombre de parlements aidés	<p>Des missions d'évaluation des besoins/ d'établissement de projet ont été effectuées auprès de/du :</p> <p>L'Assemblée nationale de la République centrafricaine, décembre 2009 Secrétariat du Conseil législatif palestinien, août 2009</p> <p>Cours de téléenseignement dispensé par l'Institut de la Banque mondiale et l'UIP :</p> <p>Le cours, composé de sept modules, a été donné par vidéoconférence aux participants des parlements du Libéria, de Sierra Leone et de l'Assemblée législative du Sud-Soudan - mai 2009</p>
Projets d'assistance technique aux Parlements de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, des Emirats arabes unis, de la Guinée équatoriale, des Maldives, du Pakistan, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo, de la RDP lao, de la Sierra Leone, du Timor-Leste et du Togo	Meilleur travail des parlements	Projets, notamment missions de consultants, séminaires de renforcement des capacités à l'intention du personnel et des membres du parlement, détachements de personnel, voyages d'étude, etc.	<p>Cambodge :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Formation à la rédaction des lois - février 2009 2) Formation à la recherche législative - février 2009 3) Retraite pour femmes aux postes de direction - septembre 2009 4) Journée internationale de la démocratie - septembre 2009 5) Séminaire sur l'éthique et l'intégrité et rédaction d'un code de déontologie - novembre 2009 <p>République démocratique du Congo :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Audit de l'administration et de l'organisation du parlement - juin 2009 2) Formation à la recherche législative - septembre 2009 3) Formation pour conseillers de commission et de la plénière - octobre 2009 4) Evaluation technique des activités liées à l'enregistrement des débats - novembre 2009 5) Formation pour cellules de communication - décembre 2009 6) Mission d'établissement des priorités pour les activités de 2010 - décembre 2009 <p>Guinée équatoriale :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Séminaire d'introduction & d'initiation pour les nouveaux élus - mars 2009 2) Evaluation de la formation à la sténotypie - juin 2009 3) Formation à l'entretien des sténotypes - juin 2009 <p>Maldives :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Apport d'une assistance technique, procédurale et documentaire à la compilation d'un projet de code de déontologie - août 2009 <p>Pakistan :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mission d'examen et de formulation - février 2009

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
			République du Congo : 1) Evaluation technique des activités liées à l'enregistrement des débats - novembre 2009 Sierra Leone : 1) Deux missions d'experts sur la planification stratégique - janvier et mai 2009 Viet Nam : 1) Conférence de femmes - décembre 2009
Formation à l'autoévaluation pour les parlements qui le souhaitent	Personnes formées pour faire office d'animateurs lors de l'utilisation des outils d'autoévaluation	Nombre d'experts parlementaires participant à une session d'information "Formation des formateurs". 5-6 animateurs formés	Activité menée à bien en décembre 2008 et exposée dans la section du rapport 2008 du Secrétaire général consacrée au Centre de ressources documentaires

Objectif 2 : *Promouvoir le dialogue et une prise de décision inclusive au parlement*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Aider les parlements à traiter de sujets politiques et institutionnels délicats et à créer les conditions d'une prise de décision inclusive après concertation avec toutes les parties prenantes	Le Parlement intègre mieux tous les courants de la nation et devient plus représentatif Meilleur fonctionnement de l'institution, y compris lors de la prise de décision Développement et amélioration des échanges entre tous les courants au sein de l'institution	Nombre de parlements demandant l'assistance de l'UIP Nombre de parlements faisant état d'une prise de décision plus harmonieuse après avoir reçu l'assistance de l'UIP	Burundi : Une retraite a été organisée à l'intention des responsables du parlement pour favoriser une prise de décision consensuelle et inclusive - septembre 2009 Zimbabwe : Mission test d'assistance technique et de réconciliation - mai 2009

Objectif 3 : Renforcer la part que prennent les parlements au processus de réconciliation nationale

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Séminaire régional en Asie du Sud-Est sur les mécanismes de justice en période de transition et les processus politiques d'intégration</p> <p>Un projet pour la réconciliation, financé par l'ACDI et initialement axé sur les parlements anglophones d'Afrique, a été étendu aux parlements francophones de pays d'Afrique récemment encore déchirés par un conflit.</p> <p>Séminaire national de deux jours sur la réconciliation au Togo en vue de l'établissement d'un plan d'action pour l'Assemblée nationale, contenant des recommandations concrètes adaptées à ses besoins</p>	<p>Meilleure connaissance de la justice de transition et des écueils à éviter sur la voie de la réconciliation</p> <p>Participation accrue des parlements à la conception, la mise en place et l'évaluation des mécanismes de justice en période de transition</p> <p>Meilleure connaissance des conditions à remplir pour reconstruire des sociétés viables et du rôle et des responsabilités du parlement dans le processus de réconciliation</p>	<p>Débat parlementaire plus nourri</p> <p>Action législative portant création de commissions Vérité et réconciliation ou d'autres organes similaires</p> <p>Application des recommandations de ces commissions, en particulier dans les domaines de la réforme des institutions et de la réparation pour les victimes</p> <p>Participation aux séminaires régionaux et nationaux; nombre de femmes y participant</p>	<p>Séminaire régional sur "Le rôle des parlements dans la promotion de sociétés pacifiques et durables en Asie du Sud-Est" - Cambodge, mars 2009</p> <p>La réconciliation a été le thème de séminaires :</p> <p>En Sierra Leone, avril 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des mécanismes de réconciliation existants - Réformes au sein du parlement (statut de l'opposition renforcé) - Autres réformes (création d'un forum consultatif parlement-société civile; mise en place d'une politique pour la jeunesse qui traite de tous les aspects de la question) - A envisager : une loi qui interdise l'accès de la fonction publique à des agents corrompus <p>Au Rwanda : Conférence régionale, juillet 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan du processus de réconciliation - Recommandations sur les sujets suivants : diffusion des lois concernant la promotion de la réconciliation nationale et des droits de l'homme; visites sur le terrain pour mobiliser le public et lui faire connaître les lois sur la réconciliation, les droits civils et politiques, économiques et sociaux - 95 participants, dont 26 femmes, représentant cinq parlements ont assisté à la Conférence régionale du Rwanda <p>En Ouganda, octobre 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations sur les sujets suivants : tenue d'une conférence nationale sur la réconciliation; réformes politiques et institutionnelles : plaider pour des programmes spéciaux pour les victimes vulnérables des conflits, en particulier les enfants et les femmes; examiner et amender, si nécessaire, les lois sur la réconciliation; adopter des lois relatives au désarmement

Objectif 4 : Améliorer la gouvernance dans les pays les moins avancés

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Réunion des parlements de tous les PMA pour leur faire mieux comprendre le rôle du Parlement dans le Programme d'action de Bruxelles (PAB) au travers de l'expérience de dix parlements pilotes	Les parlements concourent davantage à la mise en œuvre du PAB, en particulier dans les domaines de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités	Mécanismes formels établis dans les parlements des PMA en vue de la mise en œuvre du PAB	Cambodge : Atelier national aboutissant à un projet de plan national pour la participation du parlement à la mise en œuvre du PAB - février 2009 Mobilisation des parlements des 49 PMA pour qu'ils participent aux préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA - oct.-déc. 2009 Activités revues en avril 2009. La réunion des parlements de tous les PMA a été annulée, faute de financement des partenaires

Objectif 5 : Améliorer le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Séminaire régional dans la région africaine des Grands Lacs sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité	Conscience plus vive du rôle du Parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité	Participation au séminaire régional; nombre de femmes y participant	Séminaire sur le thème "Contribution des parlements à l'établissement d'une paix durable dans la région élargie des Grands Lacs" - Kenya, décembre 2009 50 parlementaires, dont 14 femmes de sept pays, ont participé au séminaire

Objectif 6 : Mobiliser des fonds pour les activités de l'UIP et obtenir en temps utile un financement prévisible qui lui permette de bien planifier ses activités

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Participation du personnel aux réunions internationales	Le rôle que joue l'UIP dans la promotion de la démocratie et le renforcement des parlements est connu	UIP représentée à trois réunions traitant de la démocratie	Participation du Président de l'UIP à la session annuelle de la Conférence nationale des parlements des Etats à Philadelphie - juillet 2009 Participation à la Conférence de Wilton Park sur la "Promotion de la liberté politique et l'approfondissement de la démocratie" - juin 2009 Participation à un séminaire sur la réforme du secteur de la sécurité en Afrique centrale - septembre 2009 Participation aux travaux du secteur "Responsabilité au plan intérieur" du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Participation aux réunions de Paris en mars, juin et décembre 2009. L'UIP copréside le groupe directeur de ce secteur Participation aux réunions plénières du groupe de travail du CAD/OCDE sur l'efficacité de l'aide et aux travaux du sous-groupe sur l'appropriation et la responsabilité. Participation aux réunions de Paris en mars, juin et décembre 2009

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Contacts réguliers et systématiques avec des donateurs avec lesquels crédibilité et transparence sont de règle</p> <p>Plan triennal de l'UIP établi et présenté à des donateurs</p> <p>Propositions sur mesure rédigées et soumises à des donateurs</p> <p>Accords de partenariat et de financement négociés</p>	<p>Financement volontaire accru, stable et prévisible pour les activités de l'UIP</p> <p>Coopération étroite et constructive avec un groupe de donateurs prêts à soutenir l'UIP</p> <p>Donateurs convaincus que l'argent versé à l'UIP est bien investi</p>	<p>Augmentation du financement volontaire</p> <p>Conclusion de nouveaux accords de financement portant sur un large éventail d'activités</p> <p>Echos positifs des donateurs</p>	<p>L'ACDI, Irish Aid et la SIDA ont continué à fournir des fonds. Nouveaux fonds en provenance de la Finlande et de la Belgique via un accord avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAF) de l'OCDE qui est en voie de négociation</p> <p>Plan 2010-2012 sorti dans les délais</p> <p>Propositions sur mesure rédigées pour plusieurs donateurs, notamment des fondations, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, le CSAF, UNIFEM et la Finlande</p> <p>Satisfaits par le rapport d'activités 2008 et l'utilisation des fonds, les donateurs se félicitent ouvertement de la coopération</p>

Etablissement de normes et de lignes directrices pour des parlements démocratiques Création d'une banque de connaissances pour les parlements

Objectif général

Fournir de la documentation aux parlements, aux organisations qui travaillent avec eux, et aux étudiants, notamment des informations faisant autorité sur le rôle, la composition et les méthodes de travail des parlements nationaux, et sur des normes et lignes directrices universellement reconnues et établies à partir de leurs bonnes pratiques

Objectif 1 : Faire mieux connaître les parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Publication d'informations faisant référence sur la structure et les méthodes de travail des parlements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Base de données PARLINE • Répertoire mondial des parlements • Panorama des élections parlementaires • Chronique des élections parlementaires <p>Acquisition de ressources documentaires</p>	<p>Les parlements, les organisations qui s'emploient à les renforcer et les étudiants ont accès à des informations complètes et faisant autorité sur les parlements</p>	<p>PARLINE : couverture à 95 % des modules de base; réduction annuelle de 10 % des vides à combler dans les autres modules</p> <p>Les utilisateurs de PARLINE augmentent chaque année de 10 %</p> <p>Réponses données à 100 demandes d'information</p> <p>Chambres traitées dans chaque nouveau module. Objectif : 60 % la première année</p>	<p>Données disponibles sur toutes les chambres parlementaires dans les trois modules de base</p> <p>Après la distribution du questionnaire révisé sur le contrôle parlementaire, le nombre des parlements pour lesquels des données sont disponibles est passé de 88 à 108</p> <p>Pour la première fois en 2009, on a disposé de statistiques sur l'utilisation de PARLINE : 140788 recherches ont été faites sur la base de données PARLINE.</p> <p>Le Centre de ressources documentaires a répondu à 95 demandes d'information</p> <p>Le Secrétariat n'a pas reçu de financement pour l'ajout de nouveaux modules à PARLINE</p>

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Fourniture d'un service de références Trois nouveaux modules ajoutés à PARLINE: <ul style="list-style-type: none"> • Le budget du parlement • Procédures parlementaires • Commissions parlementaires 			
Développement du site Web de l'UIP	Les internautes ont accès à des informations d'actualité sur toutes les activités pertinentes	Révision trimestrielle du contenu	Les pages qui concernent les TIC au Parlement, la démocratie et les carrières parlementaires, ont été mises à jour. Des exposés présentés à des conférences et des rapports ont été ajoutés en lien à ces pages
Production d'informations pour la Journée internationale de la démocratie <ul style="list-style-type: none"> • Affiche • Sondage d'opinion mondial sur la démocratie 	Meilleure compréhension de l'opinion du public sur la démocratie Les parlements et d'autres parties prenantes ont accès à des ressources documentaires pour la Journée internationale	La section du site Web de l'UIP sur la Journée internationale de la démocratie retenue par les principaux moteurs de recherche Objectif : classement parmi les 10 premiers Liste des manifestations consultable sur cette section. Objectif : 20 manifestations	Le site Web de l'UIP est le premier que mentionne Google en réponse à une recherche "journée internationale de la démocratie" L'UIP a connaissance de 38 manifestations parlementaires organisées à sa demande à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie 2009. Des informations sur ces manifestations ont été affichées sur son site Web
Constitution d'une banque de connaissances pour concourir au renforcement des parlements Développement des sources de savoir Constitution d'un réseau d'experts Préparatifs préliminaires et accord en vue d'une base de données cartographiques sur les projets de renforcement des parlements à travers le monde	L'UIP fédère un réseau de fournisseurs d'informations et d'experts parlementaires pour soutenir le renforcement des parlements Coordination accrue entre donateurs, spécialistes et parlements nationaux pour réduire les cas de double emploi et éviter que des parlements ou des secteurs d'activité parlementaire soient privés d'assistance technique	Partenariats établis par la signature d'un protocole d'accord Concept et proposition de financement prêts vers juin-juillet 2009	La Direction a décidé en janvier 2009 d'interrompre cette activité dans l'attente d'un examen complet des activités d'information de l'UIP

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Inventaire des bonnes pratiques au Parlement Publication de notes d'information thématiques et d'études de cas	Les parlements et d'autres parties prenantes ont accès à des conseils et à des textes de référence sur des sujets d'actualité et à des exemples de bonnes pratiques susceptibles d'être reproduites ailleurs	Nombre de propositions en vue de nouvelles notes d'information thématiques. Objectif : 10 propositions reçues en 2009	Cette activité, qui n'a pas trouvé de bailleurs de fonds, n'a pas été réalisée en 2009
Numérisation des archives de l'UIP	Les chercheurs peuvent consulter les archives en ligne en remontant jusqu'à 1914	Demandes d'information. Objectif : 20 en 2009	On a commencé à scanner les comptes rendus analytiques des conférences de l'UIP de 1889 à 2008, soit environ 84000 pages au total

Objectif 2 : Etablir des normes et des lignes directrices et inventorier les bonnes pratiques pour améliorer la qualité du travail parlementaire

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Faire connaître les critères d'un parlement démocratique énoncés dans <i>Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle : guide des bonnes pratiques</i> Faciliter les autoévaluations Convoquer une réunion de parties prenantes sur les critères d'un parlement démocratique	Les critères de l'UIP sont de plus en plus reconnus par les parlements et les organisations qui s'emploient à les renforcer Les parlements se servent des outils de l'UIP pour s'évaluer et améliorer la qualité de leur travail	Nombre de parlements ayant procédé à une autoévaluation. Objectif : 5 en 2009	Les outils de l'UIP ont été utilisés dans les Parlements du Rwanda, de Sierra Leone, du Pakistan, du Cambodge et de l'Australie. Ils ont aussi influencé l'évaluation réalisée par le Parlement sud-africain
Faire en sorte que les parlementaires participent en force à la septième Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies (CIDNR-7)	Les parlements contribuent à la préparation et aux résultats de la CIDNR-7	Evaluation des activités de suivi Nombre de participants. Objectif : 80 parlements Le rôle des parlements tient une place de choix dans les documents finaux	Cette activité a été reportée en 2010 car les Nations Unies n'ont pas encore décidé où se tiendrait la conférence
Organisation d'une conférence sur la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance	Meilleure connaissance de la Charte parmi les parlementaires africains, aboutissant à la révision de lois nationales pour s'aligner sur la Charte	Nombre de participants. Objectif : 120, dont 40 femmes	La Conférence a eu lieu au Botswana (14-16 septembre) à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie. Elle a été suivie par 191 personnes venues d'une trentaine de parlements africains. Plus de 80 pour cent des 70 personnes qui ont répondu au questionnaire d'évaluation ont fait des commentaires positifs sur l'organisation et l'intérêt de la conférence

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organisation d'une réunion UIP-ASGP en octobre 2009	Parlementaires, secrétaires généraux et fonctionnaires des parlements échangent leurs vues et se font part de leurs bonnes pratiques. Le partenariat UIP-ASGP en sort renforcé	Nombre de participants. Objectif : 200, dont 60 femmes	Quelque 140 parlementaires, secrétaires généraux et autres fonctionnaires des parlements ont assisté à la Conférence. Ils ont confronté leurs expériences sur les diverses manières d'aborder l'évaluation du parlement
Recherches sur la conception, l'exécution et l'évaluation des programmes de renforcement des capacités	Amélioration des méthodes utilisées pour concevoir, exécuter et évaluer les programmes réalisés par l'UIP et d'autres	[Projet d'une durée de trois ans. Résultats attendus pour 2011]	Le projet a commencé comme prévu. Des réunions trimestrielles ont eu lieu avec l'équipe du projet
Participer aux activités du Centre mondial pour les TIC au parlement et d'autres partenaires	L'UIP apporte sa contribution à des manifestations en rapport avec la démocratie et resserre ses liens avec des partenaires choisis	Nombre de manifestations. Objectif : 3 en 2009	Trois (3) activités communes ont été réalisées : - Publication de lignes directrices révisées pour les sites parlementaires Web - Distribution d'une enquête mondiale sur les TIC dans les parlements en 2009 - Conférence mondiale sur l'e-parlement (Washington, 3-5 novembre 2009)
Promouvoir des parlements inclusifs : représentation des minorités et des populations autochtones au parlement <ul style="list-style-type: none">• Production de savoir• Plaidoyer	Meilleure connaissance de la représentation actuelle des minorités et des populations autochtones Capacité accrue à l'UIP et dans les parlements de plaider pour des parlements plus inclusifs	Nombre de parlements pour lesquels on dispose de données. Objectif : 80 d'ici à la fin 2009	Réponses reçues jusqu'à présent : - Partie A : 74 chambres de parlement de 64 pays ont répondu. - Partie B : 44 groupes parlementaires - Partie C : 100 parlementaires 34 entretiens ont eu lieu avec des parlementaires. Réunion-débat organisée à l'Assemblée de l'UIP d'avril 2009

Protection et promotion des droits de l'homme

Objectif général

Défendre les droits de l'homme des parlementaires; sensibiliser les esprits à l'importance du rôle de gardien des droits de l'homme qui incombe aux parlements; les aider dans leurs activités de défense des droits de l'homme et faire connaître celles de l'UIP

Objectif 1 : Assurer le bon fonctionnement du Comité des droits de l'homme des parlementaires

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Quatre sessions du Comité – deux à l'occasion des Assemblées et deux au Siège de l'UIP à Genève, en dehors des Assemblées	Veiller au respect des droits de l'homme des parlementaires, en particulier de leur liberté d'expression, sans laquelle ils ne peuvent exercer leur mandat	Suivi des décisions du Comité, établissement des rapports en temps utile, notamment sur les missions in situ, rédaction en temps voulu des projets de décision	Le Comité a tenu quatre sessions auxquelles il a examiné en moyenne 60 cas, concernant en moyenne 300 parlementaires, et a adopté des décisions à leur sujet. Il a clos 18 cas, déclaré 17 cas recevables et huit non recevables
Deux missions d'observation de procès et deux missions in situ pour permettre au Comité de recueillir des informations de première main sur la situation des parlementaires	Informations de première main sur les procès et leur conformité aux normes internationales; décisions prises par le Comité en meilleure connaissance de cause	Niveau de coopération des autorités nationales Exemples dans lesquels le suivi des parlements est conforme aux conclusions et aux recommandations Mise en œuvre des recommandations	Des missions in situ ont été effectués en Colombie en août et au Niger en novembre-décembre 2009. En guise de suivi, un séminaire pour membres du Parlement colombien a été organisé en novembre 2009. Deux missions d'observation de procès ont été réalisées, l'un dans un cas concernant un membre du Conseil législatif palestinien et l'autre dans le cas d'un ancien membre du Parlement colombien. Dans le premier cas, le Parquet a été débouté en appel et le parlementaire en question libéré et, dans le second, le parlementaire concerné a été acquitté
Rapport annuel résumant les cas publics que le Comité a examinés pendant l'année et présentant le travail du Comité	Le rapport encourage les Parlements membres à prendre des mesures plus actives de suivi, et sert d'outil de relations publiques	Nombre de cas résolus; nombre de cas portés à l'attention du Comité; nombre d'initiatives de suivi prises par des parlements membres	Le rapport n'est pas encore terminé. Le Secrétaire général a écrit à tous les Parlements membres pour les encourager à soutenir activement le travail du Comité
Mise à jour du Manuel sur la jurisprudence du Comité des droits de l'homme des parlementaires, publié pour la première fois en 1993	Outil essentiel pour le Comité et les parties aux cas que le Comité examine. Texte de référence pour les organes compétents en matière de droits de l'homme et le monde universitaire	Nombre d'exemplaires demandés	Les avis émis par le Comité sur diverses questions ont été répertoriés en continu à des fins internes, en vue de la publication ultérieure d'une nouvelle édition du Manuel
Etablissement d'un prospectus renseignant sur le Comité	Connaissance du fonctionnement et du travail du Comité	Nombre de cas portés à l'attention du Comité	25 nouveaux cas ont été portés à l'attention du Comité, dont 17 ont été déclarés recevables conformément à la procédure

Objectif 2 : *Créer des outils pour le travail parlementaire sur les droits de l'homme et les tenir à jour*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
La base de données sur les instances parlementaires des droits de l'homme, créée en 2004, sera tenue à jour	La base de données permet aux parlementaires de communiquer entre eux, d'accéder facilement aux données pertinentes et de tirer profit de l'expérience d'autrui et au grand public de s'informer	Nombre d'entrées nouvelles Nombre de visites Pertinence et utilité des données évaluées par une enquête qualitative en ligne	La base de données PARLINE sur les commissions parlementaires des droits de l'homme a été entièrement mise à jour et en ligne. La moyenne du nombre des visites a augmenté de 5 %
Etablissement et parution d'une nouvelle édition du Guide sur les droits de l'homme	La demande des parlements et d'autres entités actives dans le domaine des droits de l'homme est satisfaite	Présentation de la nouvelle édition, nombre d'exemplaires distribués	Un contrat a été conclu avec l'auteur du Guide, pour qu'il en prépare une mise à jour

Objectif 3 : *a) Défendre les droits de l'homme des parlementaires; aider les parlements à faire de ces droits une réalité pour tous ; b) sensibiliser les esprits à l'importance du rôle de gardien de ces droits qui incombe aux parlements et faire connaître les activités de défense des droits de l'homme de l'UIP*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Poursuivre le projet sur les organes conventionnels pour les parlements qui souhaitent en bénéficier (Bénin, Burkina Faso, Madagascar, Sénégal, peut-être aussi République centrafricaine, Guinée, Niger et Tchad) Etendre le projet au Ghana, au Libéria, à la Gambie, au Nigéria, à la Namibie, au Botswana, au Swaziland et à la Zambie	Grâce à ce projet, les recommandations des organes conventionnels seront mieux suivies et la promotion et la protection des droits de l'homme s'amélioreront dans les pays en question	Nombre de ratifications des conventions relatives aux droits de l'homme et nombre de réserves retirées à ces conventions Rapports aux organes conventionnels remis dans les délais Nombre de recommandations suivies	Le projet sur les organes conventionnels s'est conclu en mars 2009 par un séminaire régional au Gabon. La "Déclaration de Libreville", adoptée à cette occasion, propose la création d'un observatoire parlementaire africain des droits de l'homme et la poursuite du projet. Faute de financement, il n'a pas été possible d'étendre le projet à d'autres parlements Le projet a eu plusieurs effets secondaires, dont le report, par le Parlement malien, d'un projet de loi portant création d'une commission nationale des droits de l'homme au Mali parce qu'il n'était pas conforme aux Principes de Paris concernant le statut des institutions nationales de défense et de promotion des droits de l'homme, et l'initiation d'une coopération avec l'Association francophone des Commissions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme
Encourager, par des séminaires régionaux au Royaume-Uni et au Koweït, la ratification et l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	Les droits de l'homme des personnes handicapées sont mieux connus et mieux respectés	Nombre de ratifications de la Convention Nombre de débats parlementaires et d'initiatives visant à mettre en œuvre la Convention	En février 2009, l'UIP a organisé conjointement avec le Groupe interparlementaire britannique un séminaire sur la Convention pour les parlements du Groupe des Douze Plus. Depuis, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Serbie ont ratifié la Convention

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Réunion annuelle de membres d'instances parlementaires des droits de l'homme	Pour des parlementaires du monde entier aux prises avec les questions des droits de l'homme, le séminaire est une occasion unique d'apprendre à connaître les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dans divers domaines, de confronter leurs expériences et de s'inspirer des bonnes pratiques d'autres pays	Nombre de participants et de femmes participant Nombre d'exemplaires demandés de la brochure du séminaire Suivi des recommandations	Le séminaire annuel a été remplacé par un séminaire d'une journée sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, immédiatement après la 121 ^{ème} Assemblée de l'UIP et par une réunion-débat, tenue pendant l'Assemblée, sur l'Examen périodique universel (EPU). Ces manifestations ont permis aux parlementaires d'obtenir des informations directes sur le fonctionnement du Comité des droits de l'homme et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et sur le mécanisme de l'EPU et la contribution que peuvent apporter les parlements

Objectif 4 : Maintenir la réputation de l'UIP et travailler en réseau avec d'autres organes de défense des droits de l'homme

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Mission de l'équipe à Londres pour rencontrer des ONG compétentes, en particulier les équipes de recherche d'Amnesty International (AI) Participation à l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des droits de l'homme pour entrer en contact avec des ONG du monde entier qui se vouent à la défense des droits de l'homme	La coopération sensibilisera les partenaires au rôle que jouent les parlementaires dans le domaine des droits de l'homme et les encouragera à associer davantage les parlementaires à leurs travaux	La réputation de l'UIP s'étend Nombre d'invitations à des manifestations Nombre de mentions de l'UIP dans les médias	La responsable du programme a rencontré des équipes de chercheurs au Siège d'AI à Londres pour échanger des vues avec eux, ainsi que des informations sur les cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires Le service est continuellement en contact avec le HCDH

Objectif 5 : Promotion du droit international humanitaire

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Guide UIP-CICR à l'usage des parlementaires sur les personnes disparues	Outil pratique expliquant les mécanismes et les initiatives à prendre pour combler les lacunes concernant les personnes disparues	Nombre d'exemplaires demandés Nombre de versions nationales produites	Le Guide UIP-CICR sur les personnes disparues a été présenté au public, en anglais et en français, lors de la 121 ^{ème} Assemblée de l'UIP en octobre. Des exemplaires en ont été envoyés à tous les Parlements membres. Depuis, plus de 200 exemplaires de la version française et une cinquantaine de la version anglaise ont été demandés De nouvelles versions du Guide UIP-HCR ont été produites, notamment en turc et en japonais

Veiller au respect des droits de l'enfant

Objectif général

Mobiliser les parlements pour qu'ils protègent les enfants et en assurent le bien-être. L'UIP continuera à s'employer à promouvoir les droits de l'enfant au niveau mondial en luttant en priorité contre la violence infligée aux enfants et pour leur survie.

Objectif 1 : Aider les parlements à s'attaquer à la violence infligée aux enfants

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Un séminaire régional et deux séminaires nationaux sur la violence contre les enfants (VCE)</p> <p>Outils et études adaptés aux besoins régionaux</p> <p>Base de données sur les lois relatives aux mutilations génitales féminines (MGF)</p>	<p>Les parlementaires ont accès au niveau régional à des données, des recherches et des exemples de bonnes pratiques en la matière</p> <p>La VCE fait l'objet d'une action parlementaire renforcée et mieux ciblée</p> <p>Une plus grande sensibilité aux questions de protection de l'enfance, de meilleurs échanges d'informations, une meilleure coordination et une action renforcée dans ce domaine</p>	<p>Initiatives parlementaires sur la VCE</p> <p>Nombre d'utilisateurs de la base de données</p>	<p>Le Parlement du Costa Rica, l'UIP et l'UNICEF ont organisé un séminaire régional pour les parlements latino-américains. Les participants au nombre de 50 (47 % de femmes) sont venus de 14 pays d'Amérique latine et ont débattu des stratégies à appliquer pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'encontre des enfants. La réunion s'est conclue par l'adoption de recommandations destinées aux parlements et concernant les initiatives de prévention et de lutte à prendre contre des aspects spécifiques de cette violence. Les mesures prises pour en assurer le suivi seront évaluées en 2010</p> <p>La base de données de l'UIP sur les lois relatives aux MGF a été actualisée tout au long de l'année</p> <p>Faute de financement, il n'y a pas eu d'études ni de nouveaux outils créés</p>

Objectif 2 : Etendre l'action parlementaire pour que soient atteints les OMD 4 et 5 sur la santé maternelle et infantile

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Activités dans cinq parlements nationaux au plus par an (séminaires, séances d'information, mise à disposition d'experts, visites d'échanges parlementaires, etc.)</p>	<p>Les parlements agissent pour atteindre les OMD 4 et 5</p> <p>Augmentation des crédits budgétaires affectés à la santé maternelle et infantile et au suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des OMD 4 et 5</p>	<p>Initiatives prises par les parlements</p> <p>Affectation de crédits budgétaires</p>	<p>Une Conférence sur le thème <i>Assurer l'accès à la santé à toutes les femmes et tous les nouveau-nés : le rôle des parlements</i> a été organisée par le Parlement ougandais, l'UIP et l'OMS. Les participants, venus de 15 parlements (53 % de femmes) ont discuté des diverses initiatives que les parlements peuvent prendre pour mettre en place des systèmes de santé nationaux et garantir un meilleur accès aux soins de santé pour les femmes et les nouveau-nés, en particulier des populations rurales et défavorisées. Dans le cadre de la Conférence, les parlementaires se sont rendus sur le terrain pour se rendre compte par eux-mêmes des bonnes pratiques en usage en Ouganda dans le domaine de la santé maternelle</p>
<p>Inventaire des bonnes pratiques, communication de rapports et diffusion de ces pratiques dans des études de cas</p> <p>Manifestations organisées lors des assemblées de l'UIP pour sensibiliser les esprits et suivre les progrès accomplis</p> <p>Outils conçus pour soutenir l'action parlementaire aux niveaux national et mondial</p>	<p>Parlements plus sensibles et agissant davantage</p> <p>Suivi des progrès et sujets difficiles abordés</p>	<p>Nombre de participants aux manifestations</p> <p>Nombre d'études de cas produites</p>	<p>Deux études de cas ont été réalisées en Afrique sur le rôle des parlements dans le contrôle de l'aide au développement, notamment dans le secteur de la santé et plus particulièrement de la santé maternelle et infantile, objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le développement. Les études de cas seront présentées à la 122^{ème} Assemblée de l'UIP</p> <p>Une courte réunion-débat a été organisée à la 120^{ème} Assemblée de l'UIP à Addis-Abeba sur les suites données à la conférence de Compte à rebours. Elle visait à sensibiliser les esprits et à mettre en lumière certaines initiatives prises par les parlements dans les domaines de la santé maternelle et infantile</p> <p>Faute de financement, il n'a pas été créé d'outils à l'usage des parlementaires</p>

Objectif 3 : Mobiliser les parlements en faveur des droits de l'enfant au niveau mondial

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Création d'un groupe consultatif sur les enfants Réunions semestrielles pour donner des orientations générales et guider les programmes touchant aux droits de l'enfant Visites du groupe sur le terrain pour examiner des questions spécifiques à l'enfance	Les parlements à travers le monde accordent plus d'importance aux questions touchant aux enfants et mettent en place une législation plus sévère de protection de l'enfance L'UIP et ses membres sont plus motivés et leurs activités de protection de l'enfance plus efficaces, mieux ciblées et plus dynamiques	Nombre de rapports produits et qualité des recommandations Suites données par les parlements nationaux sous forme de débats et d'initiatives Débat sur les questions de protection de l'enfance aux assemblées et aux réunions de l'UIP	Les activités n'ont pas été réalisées faute de financement
Guide sur la Convention relative aux droits de l'enfant et sur les mesures législatives, administratives et autres nécessaires à son application Outils supplémentaires présentant et analysant les conclusions et recommandations d'études pour des régions données	Lois, politiques et plans d'action tendant à promouvoir et à protéger les droits de l'enfant Parlements s'impliquant davantage dans le suivi, le soutien et la communication de rapports sur l'application de la Convention	Nombre de versions nationales produites et présentées au public Débat et action parlementaires sur la protection de l'enfance Participation des parlements à l'établissement des rapports au Comité des droits de l'enfant	Le Guide UIP-UNICEF à l'usage des parlementaires <i>Combattre la violence contre les enfants</i> a été produit en français et en espagnol D'autres activités prévues n'ont pas été réalisées faute de financement
Portail Web à l'usage des parlements et des parlementaires sur les questions de l'enfance	Les parlementaires, fonctionnaires du parlement, hommes et femmes politiques et décideurs peuvent accéder facilement à des informations et données comparatives et à des outils Meilleure connaissance des questions relatives à l'enfance chez les parlementaires et d'autres parties prenantes	Statistiques sur la fréquentation du portail Web Recensement des organisations renvoyant directement au portail Web ou en lien avec lui Pertinence et utilité des données évaluées par une enquête qualitative en ligne	Activités non réalisées faute de financement
Visites de parlementaires sur le terrain à l'occasion des assemblées de l'UIP	Les délégués à l'UIP sont sensibilisés aux questions relatives à l'enfance	Nombre de participants	L'UIP et l'UNICEF ont organisé trois visites sur le terrain pour les parlementaires assistant à la 120 ^{ème} Assemblée de l'UIP. Cinquante membres (67 % de femmes) y ont participé. Les projets visités touchaient à l'éducation, la santé et la nutrition, et aux transferts sociaux en espèces et étaient en faveur d'enfants et d'adolescents vulnérables, en particulier d'adolescentes. Les lieux visités ont été choisis pour leur rapport avec le thème de la réunion-débat tenue à l'Assemblée, les adolescentes

Egalité entre hommes et femmes en politique

Objectif général

Parvenir à un partenariat entre hommes et femmes dans la vie politique en facilitant la tâche des femmes qui souhaitent accéder au parlement et à la vie politique et y exercer une influence

Objectif 1 : Produire des informations comparatives sur les femmes en politique

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Bases de données en ligne sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> les femmes en politique – base constituée dans une perspective comparative et historique les références bibliographiques concernant les femmes en politique les commissions parlementaires compétentes pour les questions d'équité entre les sexes 	<p>Les parlementaires et autres utilisateurs de la base de données ont une meilleure connaissance des femmes en politique</p>	<p>Données sur la fréquentation du site Web détaillées par région, domaine, page visitée, durée de la visite, etc.</p> <p>Nombre de liens avec la base de données et nombre de références aux données de l'UIP dans les médias, les bulletins parlementaires, les documents de recherche, etc.</p> <p>Résultats de l'enquête réalisée en ligne auprès des utilisateurs</p>	<p>La base de données sur les références bibliographiques concernant les femmes en politique a été actualisée toutes les semaines et contient maintenant 3500 références bibliographiques. La base de données sur les commissions parlementaires compétentes pour les questions d'équité entre les sexes a été actualisée tout au long de l'année et contient à présent des informations sur 100 commissions parlementaires</p> <p>Les données historiques sur les femmes en politique ont été vérifiées et complétées. La base de données doit être lancée en 2010</p>
<p>Le site Web d'iKNOW Politics est tenu à jour et constamment enrichi et a une section arabe</p>	<p>Des hommes et des femmes politiques, des membres de partis, des organisations internationales et des représentants de la société civile se servent de la documentation et des informations nouvelles pour mieux réussir à élargir la participation des femmes à la vie politique</p> <p>Meilleure connaissance de l'état et de l'importance de la participation des femmes à la vie politique</p> <p>Meilleur accès à l'information sur les femmes en politique dans les Etats arabes, et communication suivie entre femmes aspirant à jouer un rôle politique dans la région</p>	<p>Données sur la fréquentation du site Web détaillées par région, domaine, page visitée, durée de la visite, et utilisation de la section arabe</p> <p>Nombre d'organisations renvoyant directement à la base de données ou en lien direct avec elle</p> <p>Nombre de cercles de discussion et taux de participation des membres sur une certaine durée</p>	<p>iKNOW Politics a vu augmenter en 2009 le nombre de ses membres et des informations mises à disposition. 1550 documents sont téléchargeables à partir du site Web et 2300 articles d'information ont été affichés. Les utilisateurs inscrits étaient au nombre de 6100 fin 2009. On recense en moyenne 20 000 visites isolées sur le site Web par mois</p> <p>La section arabe du site d'iKNOW Politics a été lancée en novembre 2009 et compte 120 documents téléchargeables</p>

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Manuel sur les mesures spéciales propres à faciliter la participation des femmes à la vie politique, accessible par Internet et publié en version papier</p>	<p>Informations comparatives, complètes et exactes sur les mécanismes de promotion des femmes en politique, accompagnées de lignes directrices</p>	<p>Nombre de manuels distribués, détaillés par région, pays, type d'organisation etc.</p> <p>Parlements débattant en plus grand nombre des mesures spéciales pour faciliter la participation des femmes à la vie politique</p>	<p>L'UIP a conclu un partenariat avec IDEA et l'Université de Stockholm pour développer encore la base de données en ligne sur les quotas pour les femmes en politique (www.quotaproject.org). En 2009, les données ont été vérifiées et complétées et une version française du site Web sera présentée en 2010</p>
<p>Chaque année pour la Journée internationale de la femme, publication d'un rapport analytique sur les avancées et reculs des femmes au parlement</p> <p>Statistiques fournies au PNUD pour le Rapport sur le développement humain et à la base de données constituée pour suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement</p>	<p>Visibilité accrue de la situation des femmes dans les parlements</p> <p>Des informations faciles d'accès sur la situation des femmes en politique sont mises à la disposition des parlementaires, des hommes et des femmes politiques, des décideurs, des médias, des organisations internationales et régionales et des instituts de recherche</p>	<p>Statistiques sur la fréquentation du site Web</p> <p>Nombre de références aux données de l'UIP dans les médias, bulletins parlementaires, documents de recherche, etc.</p>	<p>Le rapport analytique annuel sur les avancées et reculs des femmes au parlement a été publié pour le 8 mars 2009. Les résultats de l'analyse ont été présentés lors d'une conférence de presse à l'ONU. Plus de 50 coupures de presse en font mention</p> <p>La page consacrée aux statistiques sur les femmes au parlement est l'une des pages les plus visitées du site Web de l'UIP</p> <p>L'UIP a continué à alimenter la base de données constituée pour suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et elle est considérée comme la source d'information sur les femmes dans les parlements. De plus, l'UIP est la principale source d'information du Rapport du PNUD sur le développement humain pour ce qui est des femmes en politique</p> <p>Le Programme du partenariat entre hommes et femmes a reçu plus de 100 demandes directes de publications (d'un ou de plusieurs documents sur les femmes en politique)</p>

Objectif 2 : Aider les femmes à entrer au parlement et à le transformer

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Organisation de séminaires de formation, mise à disposition d'outils de campagne et échange de données d'expérience</p>	<p>Les femmes sont bien informées sur les contraintes des campagnes électorales, leurs responsabilités et leur rôle politiques et le travail avec les partis, et apprennent ce qu'elles doivent savoir pour défendre leur candidature</p>	<p>Des enquêtes qualitatives et des entretiens permettent aux participantes d'évaluer leur formation et la documentation distribuée</p> <p>Nombre de femmes élues</p>	<p><i>Assistance aux femmes parlementaires de Jordanie :</i> Deux séminaires ont été organisés pour les parlementaires, l'un sur l'établissement d'un budget dans la perspective de l'équité entre les sexes, l'autre sur les lois discriminatoires. En outre, un groupe de parlementaires a été créé pour examiner les lois discriminatoires de Jordanie. Le groupe a contribué à la révision du Code pénal jordanien</p> <p>Une session de formation pour femmes parlementaires a été organisée pour développer leurs compétences en matière de communication. Deux réunions de femmes parlementaires ont eu lieu pour renforcer la coopération et mettre au point des stratégies communes</p> <p><i>Assistance aux femmes parlementaires du Burundi :</i> Deux rencontres ont été organisées entre des femmes parlementaires et des ONG, ainsi qu'une rencontre entre femmes parlementaires et conseillers locaux. Une étude sur les lois discriminatoires du Burundi a été produite et discutée par les femmes parlementaires. Un plan d'action pour le Parlement sur l'égalité entre hommes et femmes a été élaboré et débattu au Parlement</p> <p><i>Assistance aux femmes parlementaires du Rwanda :</i> Un séminaire de formation sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a été organisé pour tous les parlementaires. Des outils sur les lois propres à favoriser l'égalité entre les sexes ont été produits à Kinyarwanda pour favoriser une meilleure connaissance des droits de femmes dans le pays</p> <p><i>Soutien aux femmes parlementaires d'Algérie :</i> L'UIP a apporté son concours à un séminaire organisé en Algérie par le Parlement, avec le soutien du PNUD, sur les mécanismes de promotion de la participation des femmes à la vie politique</p>

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Séminaires régionaux pour les femmes parlementaires d'Etats sortant d'un conflit, des Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et des Etats insulaires du Pacifique	Les femmes parlementaires sont en mesure d'établir un programme pour l'égalité des sexes et d'apporter au parlement des changements allant dans ce sens	Des enquêtes qualitatives et des entretiens permettent aux participantes d'attribuer une note à leur formation et à la documentation distribuée Niveau d'activité et participation des femmes au parlement	La Quatrième Réunion des femmes parlementaires du Conseil de coopération du Golfe a eu lieu en décembre 2009. Des femmes parlementaires ou actives en politique de tous les pays de la région y ont participé. Accueillies par le Parlement de Bahreïn, elles ont débattu du rôle des parlements dans l'application des plans nationaux pour l'égalité des sexes L'UIP a continué à informer les décideurs politiques et les organisations internationales des mesures spéciales qui pouvaient être prises pour corriger la représentation insuffisante des femmes dans le Pacifique. Elle a facilité les échanges d'informations entre parties intéressées de la région par un séminaire sous-régional dans les îles Cook. Une séance de concertation avec des parlementaires des Palaos a eu lieu à la 121 ^{ème} Assemblée de l'UIP

Objectif 3 : Favoriser la prise en compte du genre dans les travaux des parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Manuel sur la prise en compte du genre dans les parlements	Action parlementaire sur la prise en compte du genre Introduction au parlement de règles et de procédures tenant compte des différences entre les sexes et création de commissions parlementaires sur les questions d'équité entre les sexes	Echos sur l'utilité du manuel Demandes d'assistance et de soutien émanant des parlements	Une enquête sur la prise en compte du genre dans les parlements a été entreprise. Le questionnaire a été envoyé aux parlementaires, groupes parlementaires de partis et aux autorités parlementaires. Les résultats de l'enquête serviront à l'élaboration de lignes directrices sur la prise en compte du genre au parlement et sur les moyens de mettre en place des procédures et un fonctionnement parlementaires qui tiennent compte de la dimension hommes/femmes
Convocation d'une conférence internationale annuelle pour soutenir les commissions parlementaires traitant de l'équité entre les sexes	Création de commissions parlementaires chargées de traiter des questions d'équité entre les sexes ou soutien à celles qui existent déjà pour qu'elles puissent s'en saisir	Des enquêtes qualitatives et des entretiens permettent aux participants d'attribuer une note aux séminaires et à la documentation distribuée Débats sur les questions de genre dans les commissions parlementaires	Quelque 80 parlementaires de 35 pays ont participé à la quatrième Conférence annuelle pour les commissions parlementaires traitant de l'égalité des sexes. La Conférence, intitulée <i>Le Parlement est-il ouvert aux femmes</i> , a discuté de la participation des femmes à la vie politique 15 ans après le Programme d'action de Beijing. Les participants (73 % de femmes) ont débattu des stratégies et mécanismes à appliquer pour aider les femmes à accéder au pouvoir politique. Les résultats de la réunion alimenteront les préparatifs de l'examen de Beijing + 15 qui se tiendra en mars 2010

Objectif 4 : Aider les parlements à aborder des sujets importants touchant à l'équité entre les sexes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Conférence destinée à faire le point sur le processus budgétaire dans la perspective de l'équité entre hommes et femmes, à évaluer les progrès et les lacunes</p> <p>Conception d'outils nationaux ciblés pour les parlementaires</p>	<p>Grâce à des exemples pratiques, parlementaires et fonctionnaires du parlement comprennent les pratiques budgétaires s'inscrivant dans la perspective de l'équité entre hommes et femmes</p> <p>Décision sur l'opportunité de poursuivre ou non la formation au processus budgétaire dans la perspective de l'équité entre hommes et femmes</p> <p>Capacité accrue des parlements à intégrer la dimension hommes/femmes dans le processus budgétaire</p>	<p>Résultats de l'enquête réalisée auprès des participants</p>	<p>Aucune activité n'a été réalisée faute de financement</p>

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Séminaires régionaux et nationaux et formation sur la violence envers les femmes</p> <p>Aide à la rédaction de lois sur la violence envers les femmes</p>	<p>Parlementaires et fonctionnaires du parlement comprennent la violence dont les femmes sont victimes et apprennent, par des exemples pratiques, quelles mesures ils peuvent prendre pour la réduire</p>	<p>Les participants font savoir s'ils sont satisfaits des séminaires et de la documentation distribuée</p> <p>Initiatives parlementaires visant à réduire la violence envers les femmes</p>	<p>Un séminaire régional pour les parlements du Groupe des Douze plus a été organisé par l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et accueilli par l'Assemblée nationale française. Le séminaire a été suivi par quelque 80 parlementaires (50 % de femmes) et experts d'environ 27 pays. Les débats ont porté sur la vulnérabilité accrue des femmes immigrées face à la violence sexiste dans leur famille, leur communauté et le pays hôte. Pour conclure la réunion, les participants ont recensé sept domaines principaux dans lesquels une action et un suivi parlementaire s'imposent au niveau national</p> <p>L'UIP a lancé une campagne "Parlements contre la violence envers les femmes" pour encourager les parlements à observer le 25 novembre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Plus de 30 parlements ont organisé une manifestation pour renforcer leur action dans ce domaine</p> <p>L'UIP a produit une documentation sur la violence envers les femmes pour soutenir les parlementaires dans leur campagne, notamment une brochure présentant les bonnes pratiques des parlements à travers le monde. Une section spécifique, consacrée aux parlements et à leur action contre la violence envers les femmes, a été créée dans le site Web de l'UIP. De plus, la Conférence "Une réponse parlementaire à la violence contre les femmes" (tenue en décembre 2008) a fait l'objet d'un rapport qui a été publié et distribué à tous les parlements. Le rapport donne des exemples d'initiatives que peuvent prendre les parlements pour combattre la violence envers les femmes, et s'intéresse particulièrement aux lois et à leur mise en application</p> <p>Une manifestation spéciale sur le rôle que peut jouer la volonté politique dans l'abandon des MGF a été organisée par l'UIP, le Comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des filles, l'Organisation internationale pour les migrations et le Canton de Genève pour mobiliser la communauté internationale sur cette question. Un guide intitulé "Que faire pour mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines" a été produit et largement diffusé auprès des parlements concernés</p>

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Séminaire technique annuel sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et son Protocoles facultatif</p> <p>Révision et actualisation du guide à l'usage des parlementaires sur la CEDAW</p> <p>Rapports au Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur la part prise par les parlements à l'établissement des rapports nationaux</p>	<p>Parlementaires et fonctionnaires du parlement comprennent la CEDAW et ont des outils pratiques pour la mettre en œuvre</p> <p>Les parlements s'impliquent davantage dans l'établissement des rapports sur la mise en œuvre de la CEDAW</p> <p>Le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes suit de plus près la part prise par les parlements à l'établissement des rapports nationaux</p>	<p>Réactions des parlementaires, des fonctionnaires des parlements et d'autres parties sur l'utilité du manuel</p> <p>Nombre de débats sur la CEDAW dans les parlements des Etats tenus de présenter des rapports</p> <p>Niveau de participation des parlements à l'établissement des rapports nationaux</p>	<p>Des parlementaires de 39 pays (83 % de femmes) ont participé au septième séminaire parlementaire annuel sur les droits des femmes, axé en 2009 sur la célébration de la CEDAW et de son protocole facultatif : <i>30 années de progrès en matière de droits des femmes</i>. Le séminaire a été organisé par l'UIP et le Haut-Commissariat pour les droits de l'homme</p> <p>L'UIP a présenté un rapport à chacune des sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Les réponses obtenues soulignent que les parlements sont peu associés à l'établissement des rapports au Comité</p> <p>Le Guide à l'usage des parlementaires sur la CEDAW n'a été ni révisé ni actualisé, faute de financement</p>
<p>Organisation d'une journée parlementaire à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme (ONU)</p>	<p>Les parlementaires sont informés des travaux de l'ONU sur les questions d'équité entre hommes et femmes et y apportent leur contribution</p>	<p>Nombre de participants présents et leur degré de satisfaction</p>	<p>Quelque 140 parlementaires (80 % de femmes) ont participé le 4 mars 2009 à la réunion parlementaire organisée en marge de la session de la Commission de la condition de la femme. La réunion a eu pour thème <i>Promouvoir un partage égalitaire des responsabilités entre femmes et hommes : le rôle des parlements</i>. Les participants ont accordé une attention particulière aux liens entre le partage égal des responsabilités de soins et de garde et la participation des femmes à la vie politique, et ont vu dans le cumul des responsabilités publiques et privées l'un des principaux obstacles à cette participation. Le 6 mars, l'UIP et UNIFEM ont organisé une manifestation parallèle sur le thème <i>Egalité des sexes et responsabilité en politique</i>, qui a été l'occasion de présenter les conclusions de l'enquête de l'UIP sur l'égalité en politique.</p>

Objectif 5 : Valoriser le travail et l'apport des femmes aux Assemblées de l'UIP et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe de partenariat entre hommes et femmes	Prise en compte du genre dans les travaux des assemblées de l'UIP Confrontation d'expériences et communication entre femmes parlementaires	Nombre de participants Nombre d'amendements adoptés aux projets de résolution	Cent sept femmes et cinq hommes de 78 pays ont participé à la Réunion annuelle des femmes parlementaires (Addis-Abeba) en mai. Ils ont proposé des amendements au projet de résolution sur le thème <i>Changements climatiques, modèles de développement durable et énergies renouvelables</i> . Plus de la moitié des amendements proposés ont été adoptés. Une réunion-débat a également eu lieu pour débattre des femmes et de la crise financière Le Comité de coordination des femmes parlementaires s'est réuni deux fois en 2009 : aux 120 ^{ème} et 121 ^{ème} Assemblées de l'UIP. Le Groupe du partenariat entre hommes et femmes a, lui aussi, siégé à chacune des deux Assemblées et a entendu les délégations du Qatar et des Palaos

Relations extérieures

Objectif général

Etablir des partenariats stratégiques avec des organisations internationales, en particulier l'ONU, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les institutions de Bretton-Woods, de grandes fondations, des cellules de réflexion et des institutions non gouvernementales, resserrer les relations avec le Congrès des Etats-Unis, les organisations parlementaires, régionales et autres, et faire mieux connaître le travail de l'UIP au public

Objectif 1 : Consolider les relations de travail avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
S'acquitter du mandat énoncé dans la résolution sur la coopération entre l'UIP et l'ONU qui sera adoptée par l'Assemblée générale cette année et continuer à appliquer les dispositions de la résolution de 2006 sur la coopération	Sensibilité et soutien accrus des parlements et des Etats membres de l'ONU	Réunions avec de hauts fonctionnaires de l'ONU et des Etats membres pour arrêter les modalités d'application Présence de parlementaires dans les délégations nationales aux manifestations de l'ONU	Des représentants de l'UIP ont rencontré et consulté de hauts fonctionnaires de l'ONU et des ambassadeurs tout au long de l'année Des parlementaires ont rejoint les délégations nationales à plusieurs grandes manifestations de l'ONU, notamment au Sommet de Copenhague (CdP 15 sur les changements climatiques), lors du débat général de l'Assemblée générale et au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire Des parlementaires ont participé au nom de l'UIP aux manifestations suivantes de l'ONU : Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, premier symposium du Forum de l'ONU pour la coopération en matière de développement, 53 ^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Faciliter la participation de hauts fonctionnaires de l'ONU aux Assemblées de l'UIP et à la Commission UIP des Affaires de l'ONU	Les Membres de l'UIP connaissent mieux les travaux de l'ONU et les parlements contribuent davantage à l'exécution des engagements internationaux	Au moins deux hauts fonctionnaires de l'ONU à chaque Assemblée Réactions positives des Membres de l'UIP	De hauts fonctionnaires de l'ONU, dont des Représentants spéciaux du Secrétaire général (sur le droit à l'alimentation, ainsi que sur les personnes déplacées), ont assisté aux deux Assemblées de l'UIP. Ainsi la FAO, l'UNICEF, le Secrétariat de la CCCC, le Département des affaires économiques et sociales, l'ONUDC et la Commission économique pour l'Afrique ont été représentés De hauts fonctionnaires de l'ONU ont pris la parole lors de la Conférence parlementaire de l'UIP sur la crise financière. Ils venaient de la CNUCED, de l'OIT, du Programme alimentaire mondial, du Département des affaires économiques et sociales et du Bureau du Président de l'Assemblée générale Le Secrétaire général et d'autres fonctionnaires de l'ONU ont pris la parole lors de l'Audition parlementaire de 2009 à l'ONU
Consultations et coordination régulières entre l'UIP et l'ONU	Coordination de haut niveau avec des représentants de l'ONU sur un plan d'action conjoint ONU-UIP préjudant à de nouvelles initiatives	Une ou plusieurs initiatives concrètes nouvelles	Le Président de l'UIP a rencontré le Président de l'Assemblée générale pour discuter des activités communes dans le contexte de la 64 ^{ème} session de l'Assemblée générale Le Secrétaire général de l'UIP a participé à une réunion du Groupe consultatif auprès du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales sur la coopération au développement L'UIP a participé à la réunion du Conseil consultatif de la Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies (CIDNR), pour aider à arrêter l'ordre du jour et les modalités de travail de la Septième Conférence, prévue pour 2010
Poursuite des échanges sur les opérations avec le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et d'autres institutions ou organes du système des Nations Unies établis à New York	Relations plus étroites avec des interlocuteurs compétents	Au moins deux nouveaux projets communs en cours, application du protocole d'accord conclu avec le PNUD	Nouveau Protocole d'accord (de portée plus large et plus ambitieux) rédigé et conclu avec le PNUD Consultations avec UNIFEM sur un nouveau protocole d'accord (qui sera adopté début 2010) L'UIP a adhéré à la nouvelle facilité de la CDDE (<i>Capacity Development for Development Effectiveness</i>) sur l'efficacité de l'aide que dirige le PNUD dans la région de l'Asie-Pacifique et a commencé à exécuter le plan de travail commun

Objectif 2 : Amplifier la voix de l'UIP à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Interventions régulières de l'UIP aux réunions et sessions de l'ONU, notamment à la session annuelle de l'Assemblée générale, aux sessions de la Commission de consolidation de la paix, de l'ECOSOC et de ses commissions, lors du dialogue de haut niveau sur le financement du développement et à la réunion d'examen sur le sida</p>	<p>Le soutien des parlements aux activités de l'ONU est mis en lumière, de même que le rôle qu'ils jouent dans l'exécution des engagements internationaux</p>	<p>Dix interventions; au moins trois rapports ou résolutions de l'ONU mentionnant le travail de l'UIP ou le rôle des parlements/ parlementaires</p>	<p>L'UIP a fait une vingtaine de déclarations à New York, Genève et à d'autres tribunes de l'ONU (et dépassé de loin son objectif)</p> <p>L'UIP et/ou les parlements ont été mentionnés dans les documents suivants de l'ONU : résolution sur la conférence de 2011 pour les PMA; résolution sur les modalités du Sommet de 2010 sur les OMD; résolution sur les méthodes de travail de la Commission de la condition de la femme; document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière; résolution sur l'appui aux démocraties nouvelles ou rétablies; rapport succinct du symposium de Vienne du Forum pour la coopération en matière de développement; rapport du Secrétaire général pour la Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud</p> <p>L'UIP a accueilli à Genève la Commission d'experts de l'ONU sur la crise financière mondiale (mars)</p> <p>Note : Le Dialogue de haut niveau avec l'ONU sur le financement du développement a été reporté en 2010; la Conférence internationale sur le sida doit se tenir en juillet 2010</p>
<p>Expérience de l'UIP mise à profit sur des points importants du programme de réforme de l'ONU, en particulier sur la revitalisation de l'Assemblée générale</p>	<p>Influencer le processus de réforme de l'ONU de telle manière que les parlements y soient davantage associés et leur rôle mieux compris</p>	<p>Au moins une recommandation ou une idée de l'UIP reprise par l'ONU</p>	<p>L'UIP a réalisé une enquête sur les modalités d'interaction entre les parlements et l'ONU, dont les résultats seront présentés à l'Assemblée générale</p> <p>Un document stratégique sur l'UIP, l'ONU et les institutions de Bretton-Woods a été rédigé. Il s'agit d'une première réflexion interne sur l'approfondissement des relations avec la Banque mondiale et le FMI (le débat sur les recommandations doit se poursuivre en 2010)</p> <p>La Commission de consolidation de la paix de l'ONU s'intéresse plus systématiquement aux activités des parlements nationaux sur le terrain (c'est particulier le cas au Burundi, en Sierra Leone, et en République centrafricaine)</p> <p>Le document du Sommet de l'ONU mentionne le document final de la Conférence parlementaire sur la crise mondiale</p> <p>L'UIP est invitée à fournir un apport parlementaire et à participer au Sommet de 2010 sur les OMD</p>

<p>Trois manifestations à l'ONU assurant un apport parlementaire au programme de travail de l'ONU</p>	<p>Interaction directe entre parlementaires, fonctionnaires de l'ONU et représentants permanents</p>	<p>Chaque réunion fait l'objet d'un rapport concis et pragmatique qui est distribué aux parlements nationaux et aux Etats membres de l'ONU</p>	<p>Deux déjeuners de travail organisés au Siège de l'ONU avec de hauts fonctionnaires de l'ONU, des ambassadeurs et des présidents de parlement à l'occasion de la deuxième réunion préparatoire de la Conférence des Présidents de parlement de 2010</p> <p>Séance d'information pour les parlementaires assistant au débat général de l'Assemblée générale (septembre)</p> <p>Les efforts tendent à mettre en avant les parlementaires dans les débats de haut niveau qui ont lieu à l'ONU, sur les énergies renouvelables, par exemple, le VIH/sida, et le renforcement du système des Nations Unies</p>
<p>Audition parlementaire commune ONU-UIP</p>	<p>Les parlements peuvent nourrir directement la réflexion et la prise de décision de l'ONU sur des questions internationales d'actualité</p>	<p>Rapport final publié comme document officiel de l'ONU par le journal de l'ONU; assistance nombreuse et réactions positives des participants</p>	<p>L'Audition a rassemblé des parlementaires (160), de hauts fonctionnaires de l'ONU et des représentants permanents : le compte rendu des débats sur la crise économique mondiale sera pris en compte dans le programme de l'ONU pour 2010 (en particulier lors du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement)</p>
<p>Deux réunions (l'une à Genève et l'autre à New York) du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires de l'ONU, qui donne des orientations de politique générale et indique quel soutien apporter</p>	<p>Contrôle parlementaire plus étroit de la réforme de l'ONU; conclusions et recommandations parlementaires reprises dans les travaux de l'ONU</p>	<p>Un rapport annuel présenté à l'ONU; échos positifs et participation plus large des parlements aux travaux de la Commission UIP des Affaires de l'ONU</p>	<p>Session fructueuse de la Commission UIP des Affaires de l'ONU pendant l'Assemblée d'automne de l'UIP; le rapport de la Commission a été diffusé aux Nations Unies</p> <p>Efforts en cours pour reconstituer le Groupe consultatif (plusieurs membres, dont le Vice-Président, ne sont plus parlementaires)</p>
<p>Mission du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires de l'ONU tendant à évaluer la réussite de l'approche "Unis dans l'action", soit les efforts d'intégration des opérations de l'ONU sur le terrain</p>	<p>Les membres du Groupe consultatif comprennent mieux les opérations de l'ONU sur le terrain et leur réorganisation actuelle, entreprise en vue d'une meilleure efficacité générale et d'une plus grande adhésion aux plans de développement nationaux</p>	<p>Qualité du rapport final de la mission sur le terrain. Au moins une recommandation adoptée par la Commission UIP des Affaires de l'ONU</p>	<p>La mission sur le terrain a été effectuée au Viet Nam pour se rendre compte de l'exécution de la phase pilote de l'approche "Unis dans l'action"; le rapport de la mission a été distribué aux Membres de l'UIP et aux Nations Unies</p>

Objectif 3 : Renforcer la capacité de membres de commissions parlementaires à traiter des questions du commerce international et à suivre les négociations de l'OMC par le biais de la Conférence parlementaire sur l'OMC

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Tenue d'une session de la Conférence parlementaire, soit isolée, soit à l'occasion de la Conférence ministérielle	Dialogue approfondi entre parlementaires et négociateurs de l'OMC tendant à donner plus de transparence aux travaux de l'OMC et à imprimer une impulsion politique aux négociations du Cycle de Doha	Nombre de parlements représentés à la session et nombre de femmes participant, document final traitant de questions de fond, influence sur la Conférence ministérielle de l'OMC	L'UIP et le Parlement européen ont organisé conjointement une session élargie du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC à l'occasion de la Septième Conférence ministérielle de l'OMC
Deux réunions du Comité de pilotage de la Conférence, dont l'une au moins est accueillie par l'UIP	Elaboration d'une stratégie efficace vis-à-vis de l'OMC et son application lors des séances plénières de la Conférence et d'activités connexes	Assistance nombreuse, débat de fond, décisions intelligentes	L'UIP a accueilli deux sessions du Comité de pilotage
Réunion parlementaire organisée par l'UIP dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC	Contribution parlementaire active aux délibérations de cette manifestation de l'OMC bien connue du public	Les parlementaires sont nombreux à y assister et viennent d'Europe mais aussi d'autres pays. Nombre de femmes y participant	L'UIP a organisé une réunion-débat parlementaire dans le cadre du Forum public de l'OMC
Base de données sur les organes parlementaires spécialisés dans le commerce international	Informations actualisées sur le plus grand nombre possible de parlements	Actualisation régulière des données en ligne, en particulier des coordonnées des personnes à contacter	Les informations ont été régulièrement actualisées sur la base des réponses reçues des parlements nationaux

Objectif 4 : Tisser de nouveaux liens pour établir une communication régulière avec les membres du Congrès des Etats-Unis

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Consolider les relations avec le Congrès à partir des contacts déjà établis et des relations nouvelles qui vont se nouer après les élections de novembre 2008	Rédaction et, si possible, adoption d'une proposition de loi du Congrès sur sa réaffiliation à l'UIP	Dialogue et correspondance réguliers avec la Présidente du Congrès et avec le Président de la Commission des affaires étrangères Au moins une contribution de fond à une publication de l'UIP	Le Président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre et la Présidente de la Chambre des représentants se sont déclarés favorables à une réaffiliation des Etats-Unis à l'UIP Le Congrès a entamé la procédure officielle de réaffiliation à l'UIP; on s'attend à ce que la loi d'autorisation soit adoptée en 2010 Nouveaux contacts établis avec des membres du Sénat des Etats-Unis, avec des perspectives de coopération future Des discussions concernant les relations avec l'UIP ont eu lieu à divers niveaux du Gouvernement, notamment au Département d'Etat et à la Maison-Blanche Distribution systématique de publications et de matériel d'information de l'UIP aux membres du Congrès Contribution de Chris Smith, membre du Congrès, au Guide de l'UIP sur la traite des personnes
Efforts tendant à amener des membres du Congrès à participer aux Assemblées de l'UIP, aux travaux de ses commissions et à ses réunions spécialisées	Participation d'une délégation des Etats-Unis à la 120 ^{ème} Assemblée (Addis-Abeba); participation individuelle de représentants à des réunions de l'UIP (par ex. à l'Audition annuelle au Siège de l'ONU)	Réactions positives des membres du Congrès ayant participé aux réunions de l'UIP	Une délégation des Etats-Unis conduite par Russ Carnahan a participé à la 120 ^{ème} Assemblée à Addis-Abeba. Son rapport de mission a été positif et elle a recommandé la réaffiliation à l'UIP Des membres du Congrès des Etats-Unis ont continué à participer à diverses initiatives et manifestations de l'UIP : Gregory Meeks, président d'une sous-commission, a participé comme intervenant à l'Audition parlementaire à l'ONU; des membres de la délégation du Congrès à la CdP 15 (arrivés à Copenhague après la manifestation de l'UIP) ont rencontré les représentants de l'UIP, etc.
Deux réunions de l'UIP organisées au Congrès des Etats-Unis sur une question internationale présentant un intérêt particulier	Les participants connaissent mieux le travail de l'UIP et les questions d'intérêt mondial à l'étude	Echos positifs des participants. Au moins un article dans les médias locaux de Washington	Une Conférence de haut niveau sur l'e-Parlement, convoquée par l'UIP, l'ONU et le Centre mondial pour les TIC au parlement, s'est tenue au Capitole. La manifestation a été un grand succès : très bonne participation, discussions de qualité, documents d'information allant au fond des problèmes et implication personnelle de la Présidente et d'autres membres du Congrès. Multiples échos dans les médias nationaux et internationaux

Objectif 5 : Etablir des relations actives avec des fondations et des cellules de réflexion qui puissent financer les activités de l'UIP

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Trouver de nouvelles occasions de coopérer – essayer de rétablir des relations avec la Fondation Ford, tisser des liens avec le Centre international pour une justice de transition (International Center for Transitional Justice), et sonder de nouveaux partenaires éventuels comme Google.org et d'autres</p>	<p>Propositions de projet spécifiques à réaliser dans divers domaines en coopération avec des partenaires extérieurs</p> <p>Des cellules de réflexion reconnues participent davantage aux activités de l'UIP, notamment sur le terrain.</p>	<p>Une proposition nouvelle</p> <p>Deux réunions</p> <p>Participation régulière aux réunions-débats organisées pendant les Assemblées de l'UIP</p>	<p>La coopération avec des cellules de réflexion de Washington s'est poursuivie et s'est étendue à d'autres (Atlantic Council, CSIS, HD Institute). Contact a été pris avec des cellules de réflexion de New York également</p> <p>Des clubs de réflexion de premier plan étaient présents à l'Audition parlementaire (Worldwatch Institute, la Fondation Friedrich Ebert, la coalition New Rules for Global Finance, le Conseil international d'action sociale et d'autres)</p> <p>Une rencontre a eu lieu avec l'International Budget Partnership (établi à Washington) pour discuter d'une éventuelle coopération dans le domaine de l'efficacité de l'aide. Un représentant de cette organisation a participé à une réunion-débat lors de la 121^{ème} Assemblée à Genève</p>

Objectif 6 : Faire en sorte que l'UIP jouisse d'une plus grande notoriété auprès des parlements et des organisations parlementaires, des milieux officiels nationaux et internationaux, des médias et du grand public

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Publier quatre numéros du Monde des parlements. Recenser les mesures à prendre pour en améliorer la présentation et la distribution</p>	<p>Diffusion des points de vue de l'UIP, analyse et informations générales sur des événements concernant les milieux parlementaires</p>	<p>Réactions positives de 10 provenances au moins</p> <p>Application des mesures recommandées après examen interne</p>	<p>Le contenu plus concentré du <i>Monde des parlements</i> a suscité des réactions positives. Les parlementaires et de nouveaux lecteurs ont apprécié les entretiens avec des personnalités de premier plan comme le Professeur Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel, et la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navin Pillay, entre autres. Les articles et citations de présidents et de vice-présidents de parlement, ainsi que de personnalités politiques en vue, ont contribué à donner plus d'éclat à la revue trimestrielle de l'UIP</p> <p>L'examen interne des publications de l'UIP est encore en cours</p>
<p>Publier cinq numéros du Bulletin d'information électronique de l'UIP (e-Bulletin). Améliorer le mécanisme d'abonnement en ligne</p>	<p>Diffusion d'informations sur les activités récentes de l'UIP</p>	<p>Augmentation du nombre des abonnés en ligne; échos positifs de 10 provenances au moins</p>	<p>Le nombre des abonnés au e-Bulletin a considérablement augmenté (hausse de 30 % par rapport à 2008)</p> <p>Le Secrétariat a reçu des échos positifs de plusieurs dizaines de provenances, soit directs (dans des communications écrites), soit indirects (dans le cadre de diverses discussions)</p>

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Produire une publication spéciale pour marquer le 120 ^{ème} anniversaire de l'UIP	L'UIP, son histoire, ses réalisations et ses objectifs sont mieux connus	Nombre d'articles s'y rapportant; nombre d'exemplaires de la publication demandés	Une publication commémorative spéciale, qui doit sortir à l'occasion de la troisième Conférence mondiale des présidents de parlement (juillet 2010) est en cours de préparation
Poursuivre la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport Saatchi & Saatchi de 2005 Dossiers d'information sur l'UIP et ses activités	Plus grande notoriété de l'UIP, dont le nom est mieux connu des milieux parlementaires et du grand public	Recommandations suivies	Les communiqués de presse de l'UIP ont été envoyés par la voie électronique à une liste étendue de journalistes, aux groupes interparlementaires ainsi qu'à des groupes ciblés (y compris à des parlementaires à titre individuel) à New York, Genève et à travers le monde
Affiches et brochure sur la démocratie Enquête internationale sur les attitudes face à un ou deux aspects de la démocratie Diffusion à la radio, à la télévision et/ou sur le Web d'une réunion-débat organisée au Siège de l'UIP	Le 15 septembre est célébré comme la Journée internationale de la démocratie Jeunes et grand public mieux informés des valeurs et des principes à l'honneur lors de la Journée internationale de la démocratie	Nombre d'articles de presse ou de reportages télévisés	Conférence de presse tenue par l'Observatrice de l'UIP au Siège de l'ONU à New York, aux côtés de fonctionnaires de l'ONU, pour faire connaître les résultats du sondage d'opinion mondial de l'UIP sur la tolérance en politique. Il en est résulté plus de 20 articles ou mentions de l'UIP
Stand multifonctions présentant les publications de l'UIP, renseignant sur ses activités et permettant de s'abonner au e-Bulletin Exposition mettant en lumière un domaine d'activité spécifique de l'UIP	Les délégués aux Assemblées de l'UIP comprennent mieux le mandat et les activités de l'Organisation	Nombre de visiteurs au stand ou à l'exposition (moyenne journalière) Nombre de brochures emportées par les visiteurs	A la 121 ^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève, une centaine de délégués par jour sont venus au stand sur la violence envers les femmes et ont regardé le montage vidéo de citations de présidents et de vice-présidents de parlement De même, plus d'une centaine de visiteurs sont venus chaque jour au stand des publications de l'UIP et ont emporté des exemplaires de plusieurs publications et guides de l'UIP
Organisation d'une grande manifestation pour les médias à l'occasion de la Journée internationale de la femme	Les femmes en politique sont mieux connues du public	Nombre d'articles ou de reportages diffusés dans les médias à travers le monde	Conférence de presse tenue par l'UIP aux côtés de fonctionnaires de l'ONU pour faire connaître les statistiques annuelles sur les femmes en politique. Pendant l'année, les femmes en politique ont fait l'objet de plus de 50 articles parus dans les médias Plus de 50 articles ou mentions de l'UIP dans les médias

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Réunions de l'UIP mises à la disposition de diffuseurs parlementaires Personnalités de l'UIP prêtes à se laisser interviewer par les médias Rédaction de communiqués de presse et d'autres annonces	Les journalistes, la radio, la télévision et la presse s'intéressent davantage aux activités de l'UIP Bonnes relations avec les diffuseurs publics, l'UER, les chaînes parlementaires de radio et de télévision et d'autres médias	Au moins une réunion de l'UIP diffusée intégralement ou en partie sur une chaîne de télévision parlementaire Au moins dix personnes interviewées	La chaîne parlementaire de l'Assemblée nationale française a diffusé en partie le séminaire régional tenu à Paris en décembre 2009, sur le thème "Migrations et violences à l'encontre des femmes en Europe". Plusieurs délégués ont été interviewés Pendant l'année, le Bureau de l'information a organisé plus de 50 interviews avec des parlementaires, qui ont eu lieu par téléphone et sur place à l'occasion de plusieurs manifestations de l'UIP, notamment des Assemblées et des réunions spécialisées Une trentaine de communiqués de presse ont été publiés, et des déclarations ou des notes d'information ont été affichées sur le site Web de l'UIP sous la rubrique "Quoi de neuf sur ce site"
Production d'un documentaire vidéo avec des images filmées sur le terrain	Publicité des activités de l'UIP	Nombre de projections, de demandes concernant le documentaire	120 ^{ème} Assemblée de l'UIP à Addis-Abeba - vidéo des débats de l'Assemblée, interviews avec des participants et missions sur le terrain Cinquième Réunion des Présidentes de parlement – vidéo produite et diffusée à la 121 ^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève, affichée sur le site Web de l'UIP
Trois missions de la chargée de l'information sur le terrain	Interviews d'éminentes personnalités et film montrant des activités de l'UIP sur le terrain	Production vidéo utile	120 ^{ème} Assemblée de l'UIP à Addis-Abeba - vidéo des débats de l'Assemblée, interviews avec les participants et missions sur le terrain Cinquième Réunion des Présidentes de parlement – vidéo produite et diffusée à la 121 ^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève, affichée sur le site Web de l'UIP

Objectif 7 : Améliorer et développer encore le site Web de l'UIP et ses bases de données en ligne

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Amélioration de la page d'accueil et d'autres pages essentielles servant de points d'accès au site	Conception plus attrayante et mieux adaptée aux besoins des parlementaires, des fonctionnaires des parlements, des politologues et du grand public	Nombre de visites en hausse, réactions positives de la part des utilisateurs	Travaux en cours. Le nombre global des visites du site Web a augmenté de 5 pour cent en 2009 par rapport à 2008
Conception nouvelle des sections dont la présentation graphique est dépassée	Présentation plus hétérogène de toutes les sections, meilleure utilisation des illustrations, des photos et des figures	Conception au goût du jour, navigation interne facilitée, pages plus rapidement téléchargées	Travaux en cours. Plus de la moitié des pages et sections existantes ont vu leur présentation rénovée ou ont été actualisées pendant l'année

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Création de nouvelles sections selon les besoins	Couverture complète de tous les domaines d'activité de l'UIP, traditionnels et récents	Des sections traitant au moins de la paix et de la sécurité, et du budget et des finances	Parmi les sections de création récente figurent celles consacrées au budget et aux finances, à la lutte contre la violence envers les femmes, et à la Commission UIP des Affaires de l'ONU
Recherche d'informations facilitée sur le site	Utilisation d'outils de navigation perfectionnés, notamment d'une carte du site et de menus contextuels	Réactions positives des utilisateurs	Des menus de navigation plus perfectionnés et des listes de documents figurent sur les pages Web correspondant à toutes les grandes manifestations de l'UIP
Diffusion de réunions de l'UIP sur le Web	Diffusion en direct ou en différé sur le Web de réunions publiques tenues par l'UIP au Siège ou ailleurs	Réalisation d'au moins une transmission expérimentale sur le Web	Outils de diffusion sur le Web utilisés à l'occasion de deux manifestations de l'UIP
Les bases de données en ligne sont plus fonctionnelles	Optimisation des interfaces entre les questions et les résultats des recherches, en particulier pour permettre une analyse comparative et l'exportation de données de PARLINE	Nombre d'utilisateurs en butte à des difficultés dans leur recherche de données	De nouvelles améliorations fonctionnelles ont été apportées à la base de données PARLINE La base de données sur les contacts de l'UIP, gérée par le Bureau de New York, a continué à se développer; de nouvelles rubriques y ont été intégrées et elle est actuellement utilisée comme carnet d'adresses par plusieurs membres du personnel de l'UIP
Introduction progressive d'un système de gestion du contenu multi-utilisateurs	Plus grande efficacité de l'équipe chargée de la conception du site Web	Mises à jour plus fréquentes, contenu plus diversifié	Travaux en cours

Services administratifs

Objectif général

Administrer les ressources matérielles, financières et humaines de l'Union de manière efficace, équitable et économique, donner des orientations administratives au Secrétariat et préserver les actifs de l'Union

Objectif 1 : Appliquer les meilleures pratiques à la gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (objectif)	Résultats obtenus
Manuel complet à l'usage du personnel	Bonnes relations avec le personnel dont le dévouement est assuré	Questions relatives à l'administration du personnel réglées avec clarté et équité	Un manuel à l'usage du personnel est sorti en juillet 2009. Il fait constamment l'objet de précisions et d'améliorations
Ouverture des postes à une concurrence effective et équitable, s'exerçant dans un délai raisonnable Plans de remplacement élaborés et appliqués pour tous les membres du personnel partant à la retraite	Tous les postes vacants pourvus par du personnel compétent, représentatif de la diversité géographique de l'Union et de l'équilibre entre les sexes et apportant de nouveaux talents à l'Organisation	Composition du Secrétariat comparée à celle de l'année précédente Renouvellement en douceur du personnel	Deux postes à pourvoir ont fait l'objet d'annonces internationales. Pour les autres postes comme pour les postes temporaires, des avis de vacance ont été publiés au plan local La parité hommes/femmes est atteinte au Secrétariat au niveau des cadres supérieurs Le poste de directeur de la Division des services administratifs, qui a pris sa retraite, a été pourvu. L'ancien directeur a accompagné son successeur pendant quelque temps pour lui transmettre les connaissances nécessaires. Des discussions ont été engagées sur la préparation de la succession de deux autres cadres supérieurs qui prendront leur retraite en 2011
Système de gestion des prestations	Possibilités de perfectionnement du personnel repérées et suivies	Plans de travail et évaluations réalisés pour 50 % du personnel	La mise en application du système de gestion des prestations a été repoussée compte tenu de l'évaluation de l'organisation réalisée fin 2009 et qui devait porter notamment sur la gestion des prestations
Formation du personnel	Développement continu des qualifications des employés, ce qui améliore leur productivité et renforce leur attachement à leur poste	Nombre de membres du personnel suivant une formation sur le tas ou une formation s'inscrivant dans un plan de carrière, et de femmes suivant une formation de cadres moyens et supérieurs	Vu le succès de la formation des cadres (voir le rapport sur les résultats 2008), la formation a été étendue à des cadres plus jeunes. Environ un tiers du personnel a participé à cette formation

Objectif 2 : *Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières et assurer une gestion rigoureuse des finances – qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l’UIP, la Caisse de prévoyance en faveur du personnel et les institutions de financement*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Budget et états financiers clairs, concis et exacts	Les organes directeurs débattent en connaissance de cause des questions financières et les règles concernant la présentation des rapports sont respectées	Nombre et qualité des interventions des membres Rapports établis et communiqués en temps voulu	Les rapports ont été remis aux Membres de l’UIP dans les conditions énoncées dans les textes statutaires. Selon les comptes rendus des délibérations des organes directeurs, les documents, qui sont établis conformément aux normes comptables internationales, sont généralement considérés comme clairs et transparents
Bonne exécution du budget	Ressources utilisées pour exécuter intégralement le programme de travail approuvé	Avis positif des vérificateurs de comptes Pas d’écarts inexplicables	Pas d’écarts inexplicables et avis globalement positif des vérificateurs de comptes
Poursuite de la rationalisation et de l’automatisation des opérations financières et réduction des paiements en espèces	Traitement des opérations financières plus rapide, moins coûteux et à moindre risque	Nombre d’opérations effectuées sans erreur Volume des paiements en espèces	Les paiements en espèces ont été réduits au strict minimum Bien que les deux cadres du Service soient nouveaux, très peu d’erreurs d’attribution ou d’imputation ont été détectées en fin d’exercice

Objectif 3 : *Doter tous les membres du personnel de l’UIP d’un espace de travail fonctionnel, avec un mobilier et un matériel de bureau adéquats, des fournitures et un équipement donnant accès aux technologies modernes d’information et de communication*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Hausse du taux d’occupation du bâtiment sans augmentation du total des coûts de fonctionnement	Aménagement de qualité des bureaux à frais réduits	Coûts réduits par occupant Bon usage de la salle de conférence	Bien que les effectifs du personnel aient augmenté en 2009, les frais d’exploitation du bâtiment sont restés stables
Réception, reproduction, distribution et stockage des documents, en version papier ou numérique	Accès facile à la correspondance, aux publications et aux rapports qui se trouvent au bon endroit au bon moment	Satisfaction des utilisateurs	Les services ont été rendus et aucun mécontentement signalé Le délai moyen de production et de distribution des documents reste inférieur à une semaine

Objectif 4 : *S’acheminer vers la mise en place d’un système intégré d’évaluation à l’échelle de l’Organisation sur lequel puisse s’appuyer une gestion fondée sur les résultats*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Evaluation ad hoc de deux domaines d’activité	Evaluation des résultats obtenus et retour d’informations utiles à la planification	Problèmes et difficultés cernés	Le secteur des communications a fait l’objet d’une évaluation (rapport Bunting d’avril 2009), qui signale des problèmes et contient une liste de recommandations; il a été procédé, fin 2009, à une évaluation de l’organisation interne, en particulier de la structure des cadres, qui contient une liste de recommandations tendant à améliorer les prestations

PROVISIONS ET SUBVENTIONS**Objectif général**

Prévoir un financement suffisant pour honorer les engagements présents et futurs conformément à une sage gestion des finances et verser une subvention à l'ASGP pour en assurer le fonctionnement

Objectif 1 : Alimenter les réserves statutaires et constituer des provisions pour éponger le passif présent et futur

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (objectif)	Résultats obtenus
Financement des créances douteuses	Le montant de la provision suffit à couvrir la partie irrécouvrable des sommes à recevoir	Solde du compte en fin d'année égal à l'estimation définitive des créances douteuses	Le solde du compte en fin d'année a été inférieur à l'estimation définitive des créances douteuses
Financement des travaux de réfection qui seront nécessaires à l'avenir conformément à la décision du Conseil directeur	Fonds suffisants pour procéder à des travaux majeurs de réfection sur le bâtiment du siège lorsqu'ils seront nécessaires	Solde du compte de CHF 110 000 en fin d'année	Le solde en fin d'exercice a été de CHF 152 694, soit supérieur à la somme budgétée
Financement des engagements contractés au titre des retraites	Compenser tout passif de la caisse de prévoyance résiduelle	Solde du compte en fin d'année égal au passif actuariel prévu	Les dispositions nécessaires ont été prises pour la partie non financée

Objectif 2 : Apporter une assistance financière à l'Association des Secrétaires généraux de parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite (objectif)	Résultats obtenus
Subvention à l'ASGP	Financement du fonctionnement de base de l'Association des Secrétaires généraux de parlements	Fonctionnement ordinaire de l'ASGP comme illustré par son rapport annuel	Il ressort du rapport annuel que l'ASGP a fonctionné normalement.

Objectif 3 : *Compenser utilement les émissions de carbone produites par les voyages du personnel*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite (objectif)</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Provision pour compenser les émissions de carbone	L'impact des voyages du personnel sur l'environnement est réduit	Certificats délivrés égaux à 100 % des émissions de CO ₂ estimées	Des fonds ont été mis de côté pour compenser les émissions de CO ₂ et ont servi à financer la participation de Membres de l'UIP à la Quinzième Conférence des Parties en décembre 2009. Une proposition tendant à commencer à compenser les émissions de CO ₂ provenant des activités de projets par des fonds affectés aux projets a été soumise aux principaux donateurs de l'UIP en octobre 2009

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Objectif général

Faire des dépenses d'équipement avisées qui augmentent la valeur de l'actif ou améliorent la productivité ou la qualité du travail tout en veillant à maintenir à un niveau supportable les charges qu'elles entraînent pour l'avenir

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite (objectif)</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Remplacement des ordinateurs dépassés	Des techniques informatiques qui répondent aux besoins des utilisateurs	Cycle de remplacement de cinq ans, compatibilité du matériel et du logiciel	Les logiciels sont régulièrement mis à jour. Un nouveau système de serveur pour le courrier électronique a été installé fin 2009 Les ordinateurs sont remplacés périodiquement selon les règles établies
Acquisition de mobilier supplémentaire pour le personnel affecté aux projets	Aménagement satisfaisant des bureaux pour tous	Satisfaction des utilisateurs	Les utilisateurs sont satisfaits du mobilier fourni
Amélioration de l'équipement de téléconférence	Développement des contacts virtuels qui améliorent la communication tout en réduisant les voyages	Fréquence d'utilisation	Avec l'équipement de téléconférence, l'UIP dispose d'un lieu de rencontre virtuel. Il permet de communiquer avec les cadres supérieurs lorsqu'ils sont en mission et aux cadres supérieurs de Genève et de New York de se concerter une fois par semaine
Aménagements du bâtiment destinés à en assurer l'accessibilité	Environnement accueillant et sûr pour les personnes handicapées	Conformité aux normes universelles	Les ascenseurs ont été perfectionnés pour que les aveugles puissent facilement les utiliser